

AG Consortium USTH

24 Mai 2023



1/ Accueil des participants

2/ Approbation du procès verbal AG 19 mai 2022

3/ Finances

Grâce aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2022.

Produits

- Cotisations : 69 000 €
- Subvention MESR 2022 : 97 000 € :
- Autres Produits (facture non reçue pour liquidation) : 15 608 €
- Intérêts et produits assimilés : 880 €
- Don Airbus : 163 208 €
- Divers : 2 €

Total : 345 698 €

Charges :

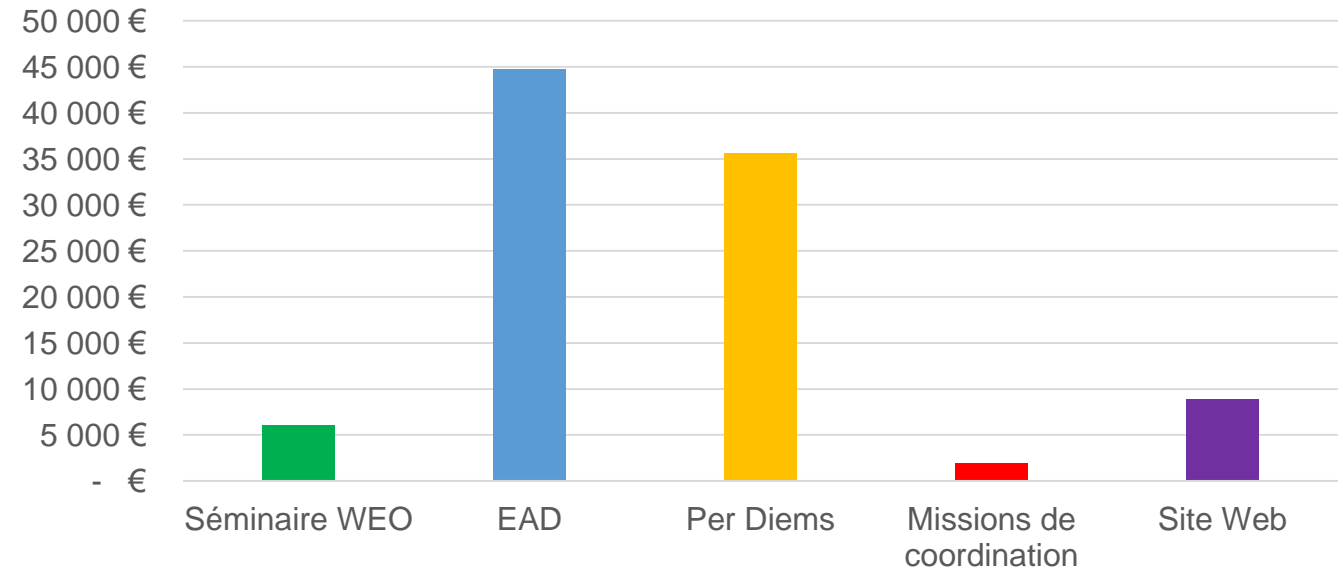
- Sous-traitance IAS (subv. Airbus) : 163 208 €
- Charges financées par la subvention MESR 2022 : 97 111 €
- Salaires et charges sociales : 45 739 €
- Honoraires expert comptables et CC : 10 540 €
- Frais de mission coordination : 6 070 €
- Perte sur cotisations de 2021 non récupérées : 5 000€
- Location bureau : 2 500 €
- Frais de colloque, séminaires : 1 473€
- Pénalité/retard reversement solde la subvention MESR de 2020 : 1 059€
- Amortissements sur immobilisations : 499 €
- Divers (Assurance, fournitures abonnements ...) 972 €

Total : 334 171 €

Comptes 2022

Ventilation subvention MESRI/DAEI 2022 : 97111 €

1340 h EAD, 930 h présentiel



Résultat de l'exercice : +11 527 €

Résultat affecté au Report à nouveau.

Fonds de roulement au 31/12/2022 : **81 271€**

(fonds de roulement au 31/12/2021 : 69 744 € +11 527 €).

Cabinet Martin et Associés

ASSOCIATION CONSORTIUM USTH
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

EURADIT / Julien DUFFAU

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Résolution n°1 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 24 mai 2023

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 24 mai 2023 (13h30-14h Hanoi ; 8h30-9h Paris) approuve le rapport financier 2022 et décide d'affecter le résultat au « report à nouveau ».

Pour vote

Budget prévisionnel 2023

Année 2023

Produits

Cotisations des membres	70 000 €	
Subvention MESRI/DAEI	97 000 €	
Subvention Ambassade	5 000 €	
Action Airbus/Brics	150 000 €	322 000 €

Charges

Missions pédagogiques	94 000 €	
Missions encadrement départements/master	6 000 €	
Coordination consortium + CA/AG	6 000 €	
Salaire secrétariat + Président + chges	45 600 €	
Location	2 500 €	
Amortissements + impots	500 €	
Comptable et C.Comptes	11 000 €	
Communication	5 000 €	
Fonctionnement (tel + fournitures)	1 400 €	
Action Airbus/Brics	150 000 €	322 000 €

3/ Rapport moral de l'administrateur provisoire

Approbation Rapport Moral

Résolution n°2 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 24 mai 2023

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport moral par l'Administrateur provisoire Jean-Marc Lavest, approuve ledit rapport moral.

Pour vote

4/ Vie de l'association

Montant de la cotisation 2023

Proposition : Montant inchangée à 2500 euros

Pour vote

Pas de demande reçue à ce jour

**Nous aurons la question de l'Université de Perpignan
via Domitia à traiter.**

Etablissements élus encore 2 ans

1. *Université Claude Bernard Lyon 1*
2. *La Rochelle Université*
3. *Université de Montpellier*
4. *Université Paris Saclay*
5. *Université Paul Sabatier*
6. *Université Evry Val d'Essonne*
7. *Université Sorbonne Paris Nord*

Universités/membres sortants

1. *Aix Marseille Université*
2. *Université de Poitiers*
3. *Le Mans Université*
4. *Université du Littoral côte d'Opale*
5. *Université Paris Est Créteil*
6. *Université Fédérale Toulouse MP*
7. *Université Reims Champagne Ardenne*
8. *IRD*

Universités/membres ayant fait acte de candidature pour (ré)intégrer le CA

1. *Aix Marseille Université*
2. *Université de Poitiers*
3. *Le Mans Université*
4. *Université du Littoral côte d'Opale*
5. *Université Paris Est Créteil*
6. *Université Toulouse*
7. *Université de Reims Champagne Ardenne*
8. *IRD*
9. *Engées*

Pour vote

Proposition de maintien de l'indemnisation du Président (résolution)

Résolution n°3 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 24 mai 2023

L'Assemblée Générale décide de reconduire le principe de rémunération du Président du Consortium USTH, voté à la précédente Assemblée Générale, en maintenant le niveau mensuel de cette rémunération à 500 € net, hors prélèvement à la source, jusqu'à la fin du mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale.

Pour vote

Prochaine Assemblée générale

Date du mercredi 22 Mai 2024

Lieu et modalités à fixer par le nouveau Président du Consortium

5/ Audition des candidats à la Présidence du Consortium USTH

Format

10 mn de présentation

20 mn d'échange

Passage par ordre alphabétique

Audition des candidats au poste de Président du Consortium USTH

Professeur Jean-Marc Broto
Université Toulouse 3 Paul Sabatier

Audition des candidats au poste de Président du Consortium USTH

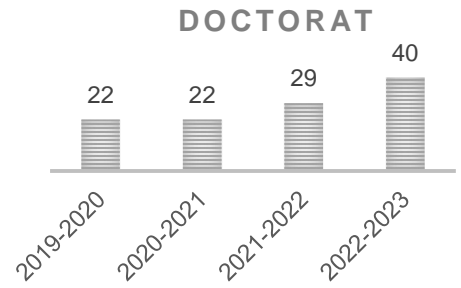
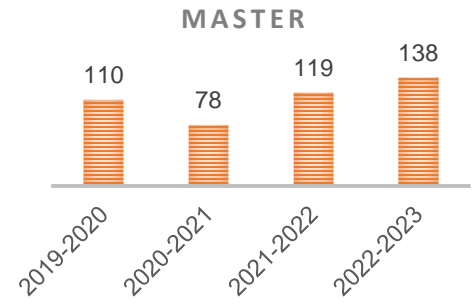
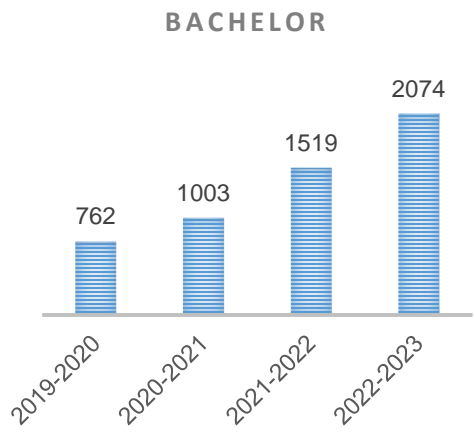
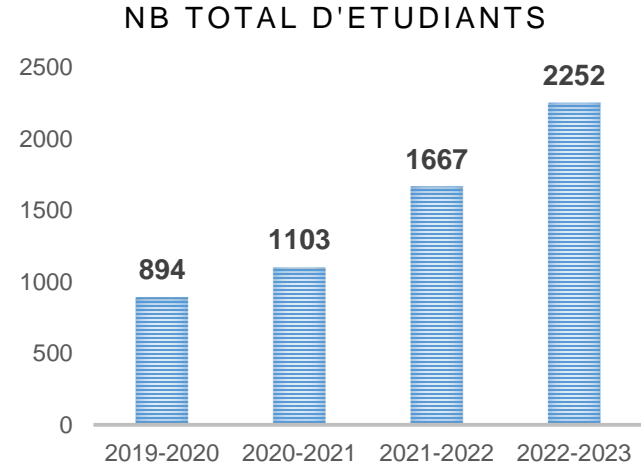
Professeur Jean-Paul Deroin
Université Reims Champagne Ardenne

Audition des candidats au poste de Président du Consortium USTH

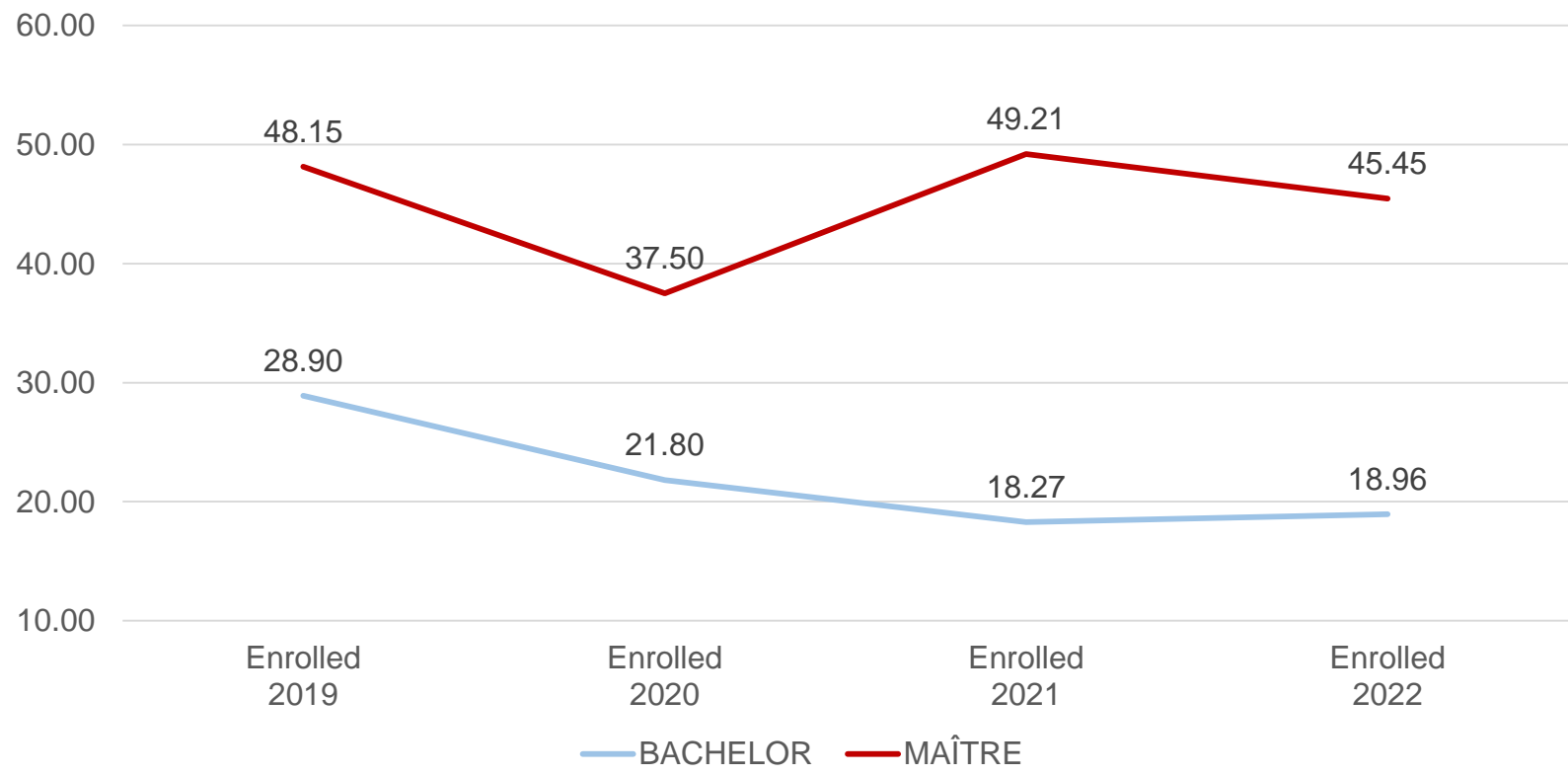
Professeur Benoît Piro
Université Paris Cité

5/ Informations générales USTH

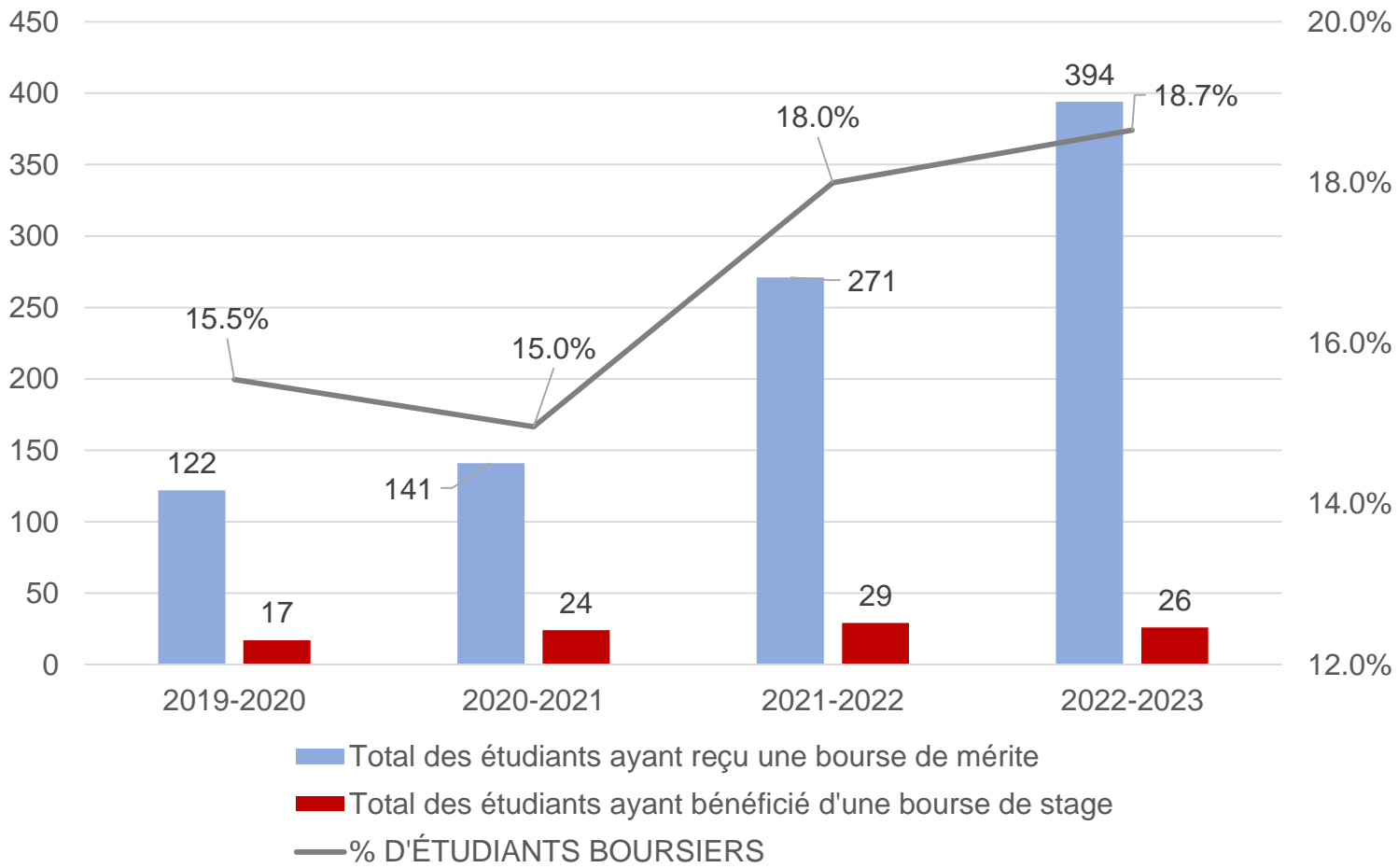
	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Bachelor	762	1003	1519	2074
Master	110	78	119	138
Doctorat	22	22	29	40
TOTAL	894	1103	1667	2252



TAUX DE FEMMES (%) PAR NIVEAU D'ÉTUDE

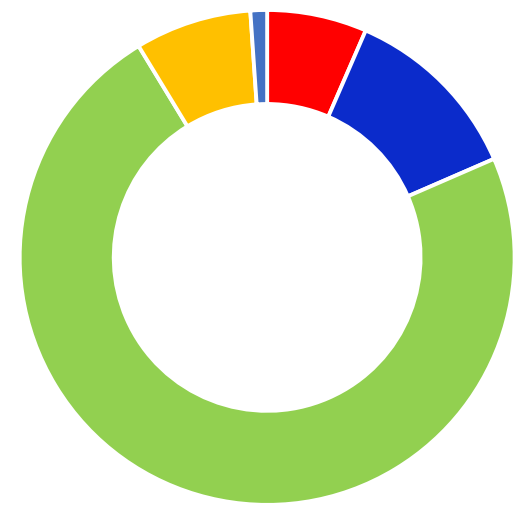


ÉTUDIANTS ONT REÇU DES BOURSES ET %

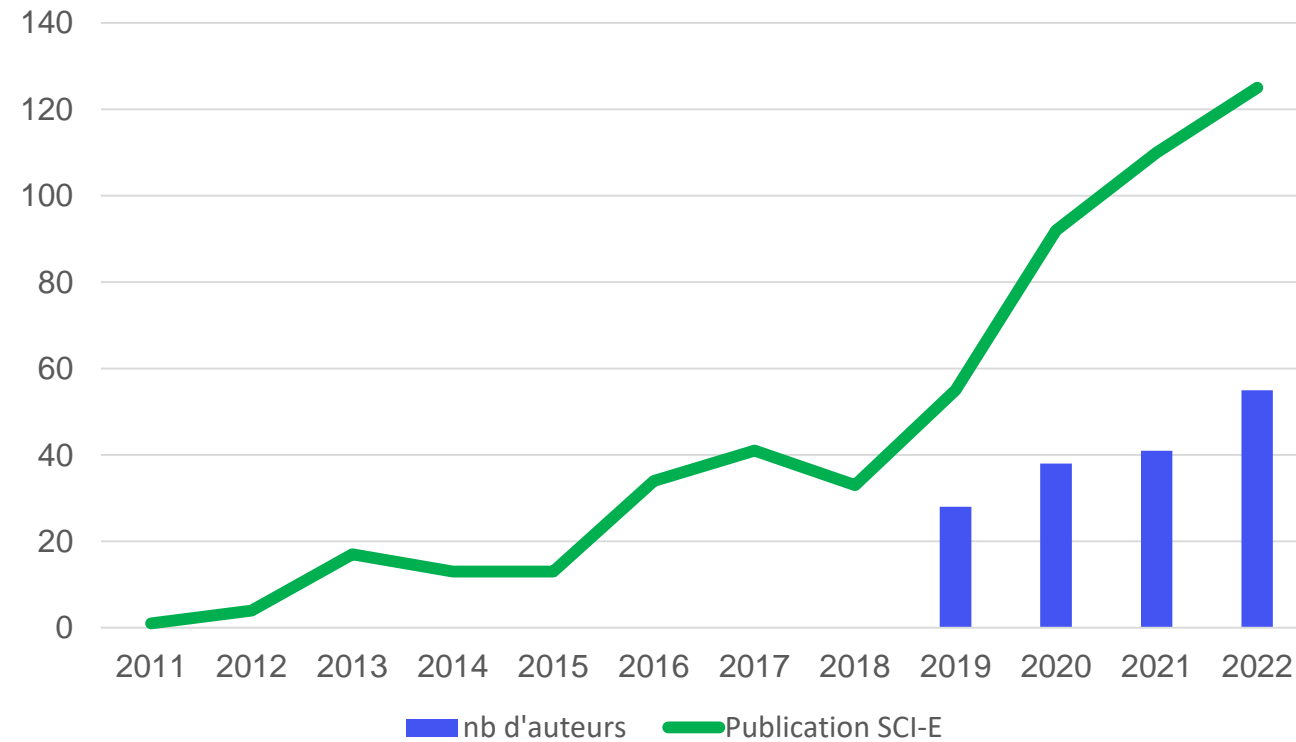


91 personnel académique 2022 (85% titulaire d'un doctorat)

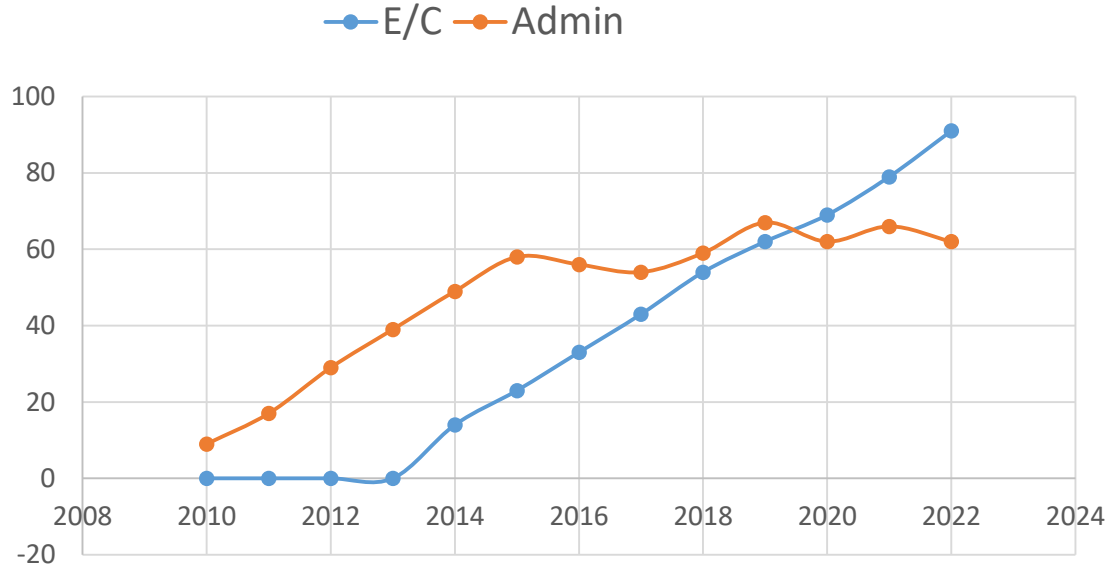
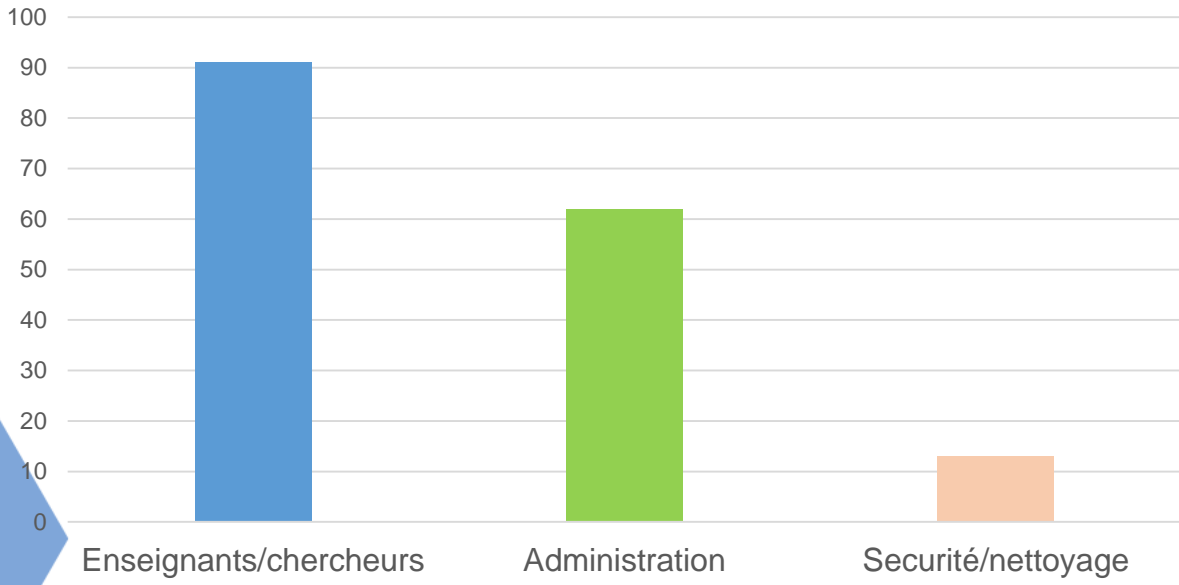
- Professor
- Associated Prof.
- Lecturers + Phd
- lecturers + Master
- Lecturers + Bach.



Publication SCI-E et nb d'auteurs

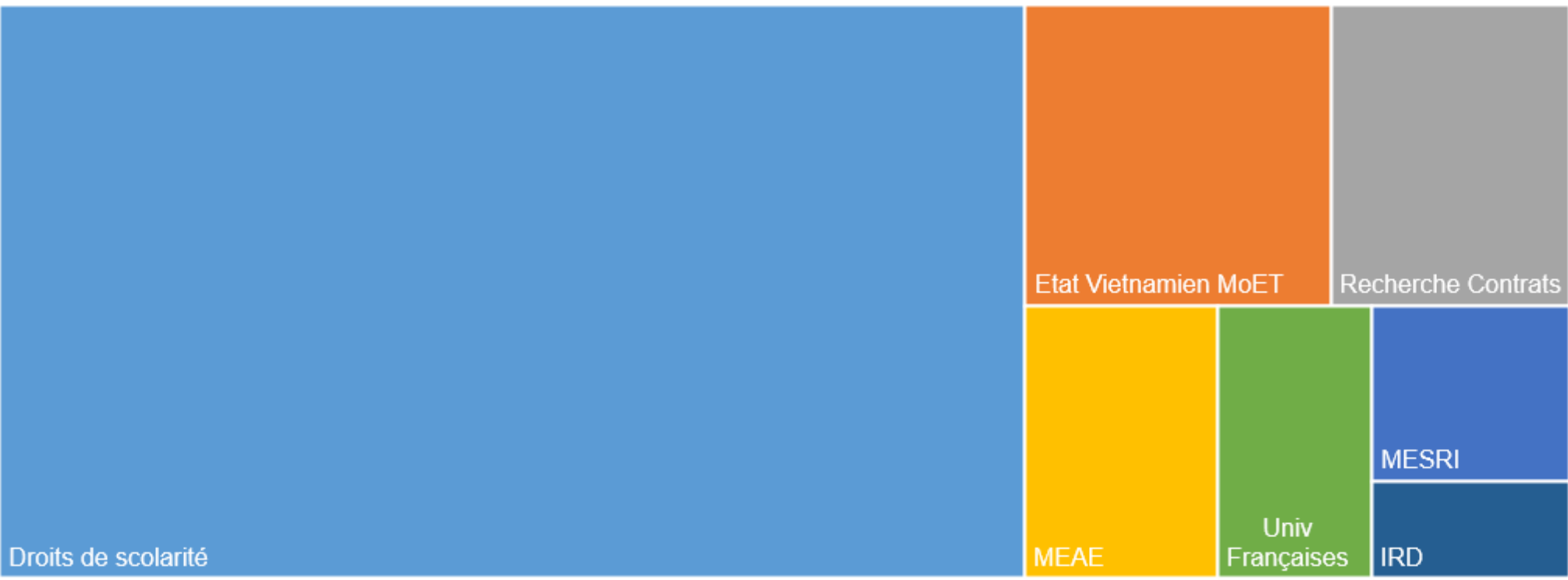


166 permanents au 1 Janvier 2023

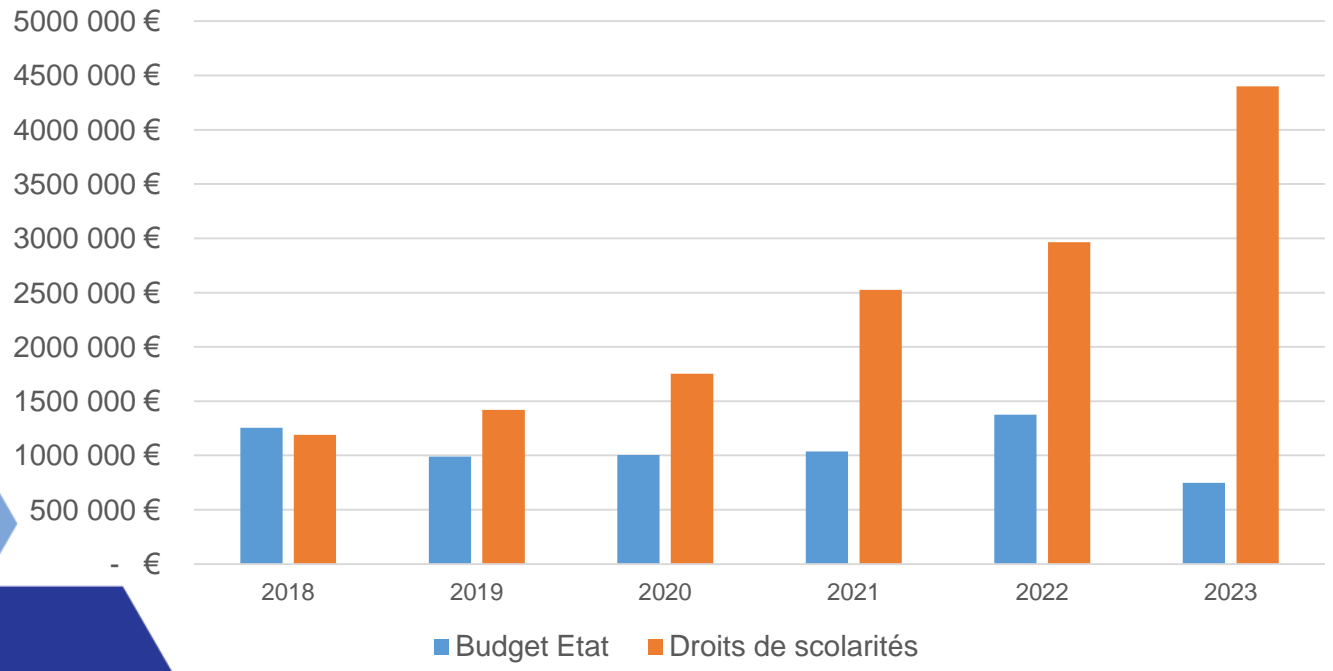


Budget consolidé 2023, 7.3 M€ (Hors investissements ADB)

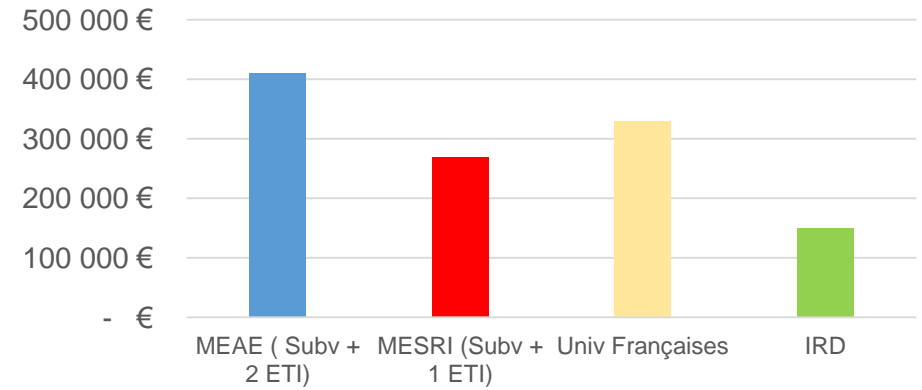
■ Droits de scolarité ■ Etat Vietnamien MoET ■ Recherche Contrats ■ MEAE ■ MESRI ■ Univ Françaises ■ IRD



Participation vietnamienne 2023



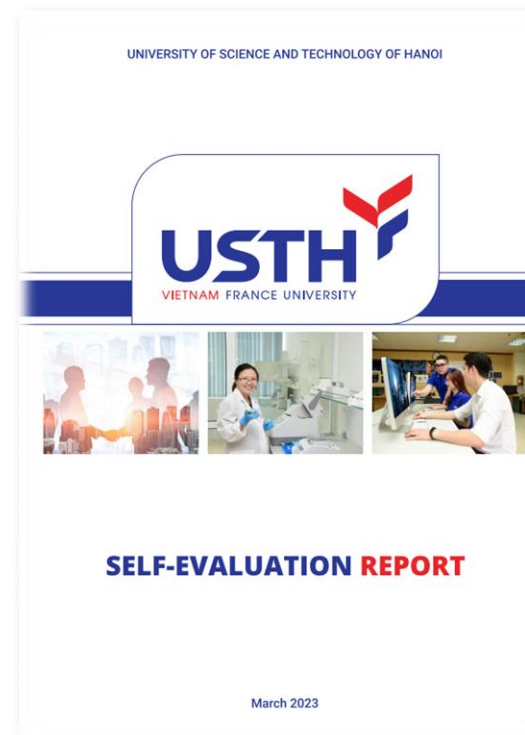
Participation française 2023 : 1.150.000 €



Accréditation institutionnelle Hcéres

Visite de préparatoire : Novembre 2022
Rapport d'autoévaluation : 21 Mars 2023
Visite sur site : 4,5,6 Mai 2023

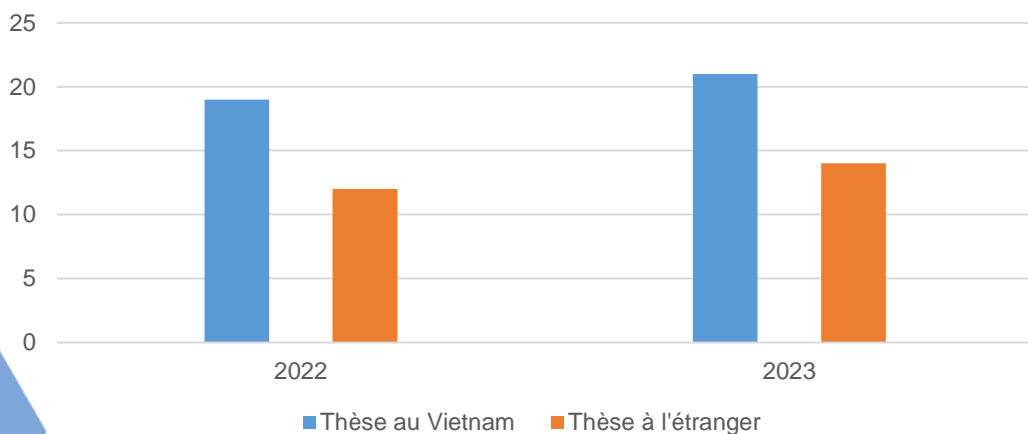
Rapport attendu fin juin 2023
Commission d'accréditation en septembre 2023



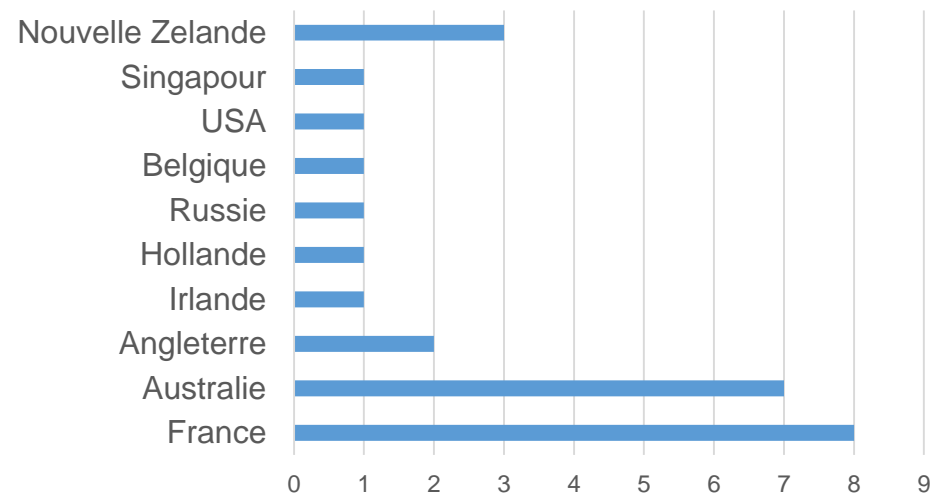
Bourses 89

circulaire du 8 mai 2023

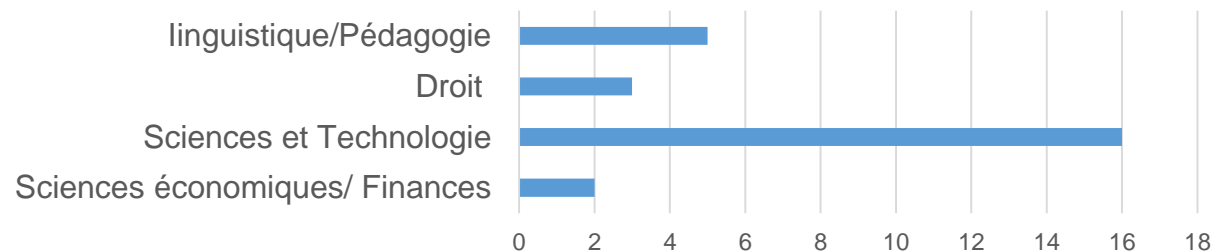
Nombre de financements P89 : 2022 + 2023
tout secteur disciplinaire confondu au Vietnam



Programme 89 : Campagnes 2022 et 2023



Domaines



Bourses 89

circulaire du 8 mai 2023

Campagne janvier 2022

Rappel : campagne de recrutement réalisée dans de très mauvaises conditions, avec des procédures non connues, non stabilisées et des délais impossibles à tenir (2 semaines pour faire les dossiers)

8 candidats classés

- 3 sélectionnés au titre de l'année 2022

puis

- 3 sélectionnés au titre de l'année 2023

Les 6 étudiants rejoindront la France en septembre 2023. Ils ont été sélectionnés il y a 18 mois !

Bourses 89

circulaire du 8 mai 2023

Campagne janvier 2023

Seules 4 ont été jugées satisfaisantes en terme de niveau par les départements

Les 4 candidats retenus ne peuvent pas partir tout de suite et seront mis en liste d'attente pour 2024

- Physique - Univ Sorbonne Paris Nord
- Génie Electrique - Univ Toulouse 3 Paul Sabatier
- Océanographie - Univ de la Rochelle
- Biomédecine – Univ Lyon 1

Bourses 89

circulaire du 8 mai 2023

Aujourd'hui pour l'USTH

Le programme 89 n'est pas satisfaisant en terme de flux, de réactivité du ministère MoET et de contraintes imposées aux candidats.

Les meilleurs candidats ne passent pas par ce processus trop long, et sont pris ailleurs par d'autres mécanismes financiers (Bourses d'excellences, bourses sur contrat. Bach Khoa, VNU Hanoi n'utilise pas ce mécanisme pour l'international)

Le programme est ciblé sur les enseignants âgés, titulaires d'un master dans les universités vietnamiennes pour les insister à passer un doctorat (formation continue) – **taux actuel de docteur dans les univ vietnamiennes 27%**

Merci !

Xin cảm ơn





ASSOC CONSORTIUM USTH

41 allées Jules Guesde

31000 TOULOUSE

Exercice clos le : 31 décembre 2022

SOMMAIRE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

Attestation/Rapport

3

Association bilan Actif Var.

4

Association bilan Passif Var.

5

Assoc. Résultat (liste) Var.

6

7

DETAIL DES COMPTES

Association bilan Actif Var.

9

Association bilan Passif Var.

10

Assoc. Résultat (liste) Var.

11

12

ANNEXE COMPTABLE

Annexe Comptable

15

16

COMPTES ANNUELS

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION/RAPPORT

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOC CONSORTIUM USTH

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/04/2016, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	341 442.60 €
Résultat net comptable	11 525.64 €
Total du bilan	335 774.67 €

Fait à Toulouse,
Le 10/04/2023.

Aurélien Grossias,
Expert-comptable.

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		410.12	908.68	-498.56	-54.87
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		425.12	923.68	-498.56	-53.98
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.			2 500.00	-2 500.00	-100.00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		7 500.00	12 501.53	-5 001.53	-40.01
Valeurs mobilières de placement		307 820.99	192 269.02	115 551.97	60.10
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
Charges constatées d'avance		3 153.36		3 153.36	
TOTAL (II)		335 349.55	414 230.97	-78 881.42	-19.04
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		335 774.67	415 154.65	-79 379.98	-19.12

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>81 270.19</i>	<i>69 744.55</i>	<i>11 525.64</i>	<i>16.53</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 793.43	242 427.70	-56 634.27	-23.36
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 386.98	6 299.53	-912.55	-14.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	63 324.07	84 449.87	-21 125.80	-25.02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		12 233.00	-12 233.00	-100.00
TOTAL (IV)	254 504.48	345 410.10	-90 905.62	-26.32
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	335 774.67	415 154.65	-79 379.98	-19.12

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	272 441.10	630 185.90	-357 744.80	-56.77
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.50	3.65	-2.15	-58.90
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	341 442.60	711 689.55	-370 246.95	-52.02
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	281 168.16	661 685.06	-380 516.90	-57.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	215.40	275.12	-59.72	-21.71
Salaires et traitements	37 021.55	50 109.51	-13 087.96	-26.12
Charges sociales	8 694.01	16 685.54	-7 991.53	-47.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	498.56	499.00	-0.44	-0.09
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 046.95	14.09	5 032.86	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	332 644.63	729 268.32	-396 623.69	-54.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 797.97	-17 578.77	26 376.74	150.05
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	879.67	473.78	405.89	85.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	879.67	473.78	405.89	85.67
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	879.67	473.78	405.89	85.67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	9 677.64	-17 104.99	26 782.63	156.58

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 375.00		3 375.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 375.00		3 375.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 316.00		1 316.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 316.00		1 316.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 059.00		2 059.00	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211.00	25.00	186.00	744.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	345 697.27	712 163.33	-366 466.06	-51.46
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	334 171.63	729 293.32	-395 121.69	-54.18
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28

DETAIL DES COMPTES

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETAIL DES COMPTES

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres		410.12	908.68	-498.56	-54.87
21830000 MAT.BUREAU & INFORMA		1 495.68	1 495.68		
28183000 AMT.MAT.BUR ET INFOR		-1 085.56	-587.00	-498.56	-84.93
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
26181000 ACTIONS CRÉDIT MUTUEL		15.00	15.00		
TOTAL (I)		425.12	923.68	-498.56	-53.98
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances douteuses ou litigieuses			2 500.00	-2 500.00	-100.00
Personnel et comptes rattachés			1.53	-1.53	-100.00
Autres		7 500.00	12 500.00	-5 000.00	-40.00
Valeurs mobilières de placement		307 820.99	192 269.02	115 551.97	60.10
50810000 LIVRET BLEU ASSOCIATION		39 759.87	73 947.05	-34 187.18	-46.23
50840000 LIVRET PARTENAIRE ASSOCIATION		268 061.12	118 321.97	149 739.15	126.55
Disponibilités		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
51210000 CREDIT MUTUEL		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
Charges constatées d'avance		3 153.36		3 153.36	
48600000 CHARGES CONST.AVANCE		3 153.36		3 153.36	
TOTAL (II)		335 349.55	414 230.97	-78 881.42	-19.04
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		335 774.67	415 154.65	-79 379.98	-19.12

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Réserves				
Report à nouveau	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28
<i>Situation nette (sous total)</i>	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
TOTAL (I)	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Dettes fournisseurs	117 943.43	148 980.83	-31 037.40	-20.83
Dettes fournisseurs factures non parvenues	67 850.00	93 446.87	-25 596.87	-27.39
Personnel et comptes rattachés	1 425.85	172.15	1 253.70	728.26
Dettes fiscales et sociales	3 961.13	6 127.38	-2 166.25	-35.35
43100000 CHARGES SOCIALES À PAYER	2 179.83	3 648.83	-1 469.00	-40.26
43702000 MUTUELLE PREVOYANCE	223.33	294.79	-71.46	-24.24
43703000 CAISSES RETRAITES	820.47	1 518.97	-698.50	-45.99
43820000 CH. SOC. DETTE CONG. A	251.38	56.94	194.44	341.48
44400000 ETAT IMPOT/LES BENEF	211.00	25.00	186.00	744.00
44700000 PAS		307.73	-307.73	-100.00
44863000 CHARGES A PAYER	275.12	275.12		
Créditeurs divers	63 324.07	84 449.87	-21 125.80	-25.02
Produits constatés d'avance		12 233.00	-12 233.00	-100.00
48700000 PDTS CONST AVANCE		12 233.00	-12 233.00	-100.00
TOTAL (IV)	254 504.48	345 410.10	-90 905.62	-26.32
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	335 774.67	415 154.65	-79 379.98	-19.12

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
75600000 COTISATIONS DES ADHE	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	272 441.10	630 185.90	-357 744.80	-56.77
74100000 SUBVENTION AMBASSADE DE FRANCE		24 441.62	-24 441.62	-100.00
74110000 DONS AIRBUS	163 208.10	467 365.63	-304 157.53	-65.08
74400000 SUBVENTION MESR	109 233.00	138 378.65	-29 145.65	-21.06
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.50	3.65	-2.15	-58.90
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	1.50	3.65	-2.15	-58.90
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	341 442.60	711 689.55	-370 246.95	-52.02
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	281 168.16	661 685.06	-380 516.90	-57.51
60400000 ETUD.PR.EQUIP.TVX IN	8 844.00	5 136.00	3 708.00	72.20
60631000 PETIT OUTILLAGE	89.98		89.98	
60640000 FOURN.BUR.INFORMATIO	122.14	41.28	80.86	195.88
61100000 SOUS TRAITANCE GENER	163 208.10	467 365.63	-304 157.53	-65.08
61300000 LOCATIONS	2 500.00	2 500.00		
61352000 LOC.EQUIPEMENTS		141.32	-141.32	-100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	134.13	136.63	-2.50	-1.83
61850000 FRAIS DE COLLOQ, SEMIN, CONFER		400.00	-400.00	-100.00
62261000 HONORAIRES D'EXPERTISE	4 905.60	4 891.20	14.40	0.29
62261100 HONORAIRES DE CAC	5 634.00	5 312.00	322.00	6.06
62380000 DIVERS POURB.DONS CO		3 000.00	-3 000.00	-100.00
62510000 PER DIEM SUBV MESR	35 551.00		35 551.00	
62511000 SUBVENTION MESR CEAD	44 775.00	126 375.00	-81 600.00	-64.57
62511100 SUBVENTION MESR WEO	5 732.39	5 341.87	390.52	7.31
62514000 FRAIS DEPLACEMENT CONSORTIUM	387.60		387.60	
62570000 RECEPTIONS	1 085.50		1 085.50	
62580000 COORDINATION	8 021.66	960.00	7 061.66	735.59
62590000 OBJECTIFS LABOS *2		40 000.00	-40 000.00	-100.00
62600000 FRAIS POSTAUX-FRAIS TELECOMM	91.84		91.84	
62700000 SERV.BANCAIRES & ASS	85.22	84.13	1.09	1.30
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	215.40	275.12	-59.72	-21.71
63330000 FORM.PROFESS.CONTINUU	215.40	275.12	-59.72	-21.71
Salaires et traitements	37 021.55	50 109.51	-13 087.96	-26.12
64100000 RÉMUNÉRATIONS BRUTES	35 576.85	50 021.54	-14 444.69	-28.88
64120000 PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	1 253.70	-83.53	1 337.23	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	191.00	171.50	19.50	11.37

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Charges sociales	8 694.01	16 685.54	-7 991.53	-47.89
64510000 COTISATIONS A L'URSS	6 099.33	13 161.09	-7 061.76	-53.66
64520000 COTISTION AUX MUTUEL	857.17	974.69	-117.52	-12.06
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	1 351.07	2 486.92	-1 135.85	-45.67
64563000 CH.SOC.S/CONGES PAY.	194.44	-33.16	227.60	686.37
64700000 AUTRES CHARGES SOCIA	192.00	96.00	96.00	100.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	498.56	499.00	-0.44	-0.09
68112000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	498.56	499.00	-0.44	-0.09
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 046.95	14.09	5 032.86	
65400000 PERTES S/CREANCES IR	5 000.00		5 000.00	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	46.95	14.09	32.86	233.22
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	332 644.63	729 268.32	-396 623.69	-54.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 797.97	-17 578.77	26 376.74	150.05
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	879.67	473.78	405.89	85.67
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	879.67	473.78	405.89	85.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	879.67	473.78	405.89	85.67
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	879.67	473.78	405.89	85.67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	9 677.64	-17 104.99	26 782.63	156.58
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 375.00		3 375.00	
77200000 PROD S/ EXERCICES ANTERIEURS	3 375.00		3 375.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 375.00		3 375.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 316.00		1 316.00	
67180000 AUT CHARG EXC S/OP DE GESTION	1 059.00		1 059.00	
67200000 CHARG.EXERCICES ANTE	257.00		257.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 316.00		1 316.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 059.00		2 059.00	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211.00	25.00	186.00	744.00

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
69500000 IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	211.00	25.00	186.00	744.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	345 697.27	712 163.33	-366 466.06	-51.46
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	334 171.63	729 293.32	-395 121.69	-54.18
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 335 774.67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 525.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, il a été attribué :

- Le solde non utilisé de 12 233€ de la subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) de 97 100 € au titre de 2021, a été intégralement enregistré en produit sur l'exercice 2022.

- Une nouvelle subvention d'exploitation du MESR de 97 000€, intégralement encaissée sur 2022. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 97 000€ à hauteur de son utilisation.

- Par ailleurs, la provision en 2021 sur la facture à recevoir de 3 375€ de l'IRD a été intégrée en produit exceptionnel car l'IRD ne réclamera pas le montant.

Subvention Ambassade :

Par ailleurs, il convient de noter que l'USTH n' a pas reçu de subvention Ambassade en 2022.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2022 un montant de 152 672€ auquel nous avons viré une partie non utilisée des dons depuis 2018 à 2022 de 10 535.80€ afin de pouvoir financer les factures 2022 de IAS de 163 208.10€. Après affectations des 10 535.80€, il reste un solde de non utilisé de don de 63 322€ figurant sur le compte 467800 ».

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

la mission de présidence de Mr LEGUBE a pris fin en octobre 2022. Mr Jean-Marc Lavest, recteur de l'USTH de Hanoï a été nommé président en intérim. Mr LAVEST ne perçoit pas de rémunération. Il est assisté par madame Aida Castellano en charge de la gestion administrative.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire l'objet social de l'entité.

L'objet social du Consortium est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH). Le but est de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé, d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres. La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie.

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau

3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers					
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique			1 496		
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				1 496			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				15		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL				15			
TOTAL GENERAL				1 511			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					1 496
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL						1 496	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					15	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL						15	
TOTAL GENERAL						1 511	

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	587	499		1 086
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		587	499		1 086
TOTAL GENERAL		587	499		1 086

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	7 500	7 500		
Charges constatées d'avance	3 153	3 153		
TOTAUX		10 653	10 653	
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(1) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	86 874.54		86 874.54			17 129.99	69 744.55
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99		-17 129.99		28 655.63		11 525.64
TOTAUX	69 744.55		69 744.55		28 655.63	17 129.99	81 270.19

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	185 793	185 793		
Personnel & comptes rattachés	1 426	1 426		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 475	3 475		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	211	211		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	275	275		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	63 324	63 324		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	254 504	254 504		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

67 850

1 952

TOTAL DES CHARGES À PAYER

69 802

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81 Boulevard Carnot
31000 TOULOUSE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 634	5 040
TOTAL	5 634	5 040

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

Il faut noter que de janvier 2022 à fin février 2022, le Consortium comptait 3 salariés (1 CDI, 1 CDD et le président). En début mars 2022, le nombre de salariés est passé de 3 à 2 salariés (la salariée en CDI a démissionné, la salariée en CDD a été prise en CDI et le président). Fin octobre 2022, le mandat du président a pris fin et l'effectif à fin 2022 est devenu à 1 personne en CDI.

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	1.00	3.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	3.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention	Dépenses	Dépenses	Reste
	accordée	engagées sur 2021	engagées sur 2022	à engager sur 2022
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	0.00
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	0.00
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	0.00

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Subvention	Subvention	Subvention	
	accordée	portée en produits au 31/12/2021	portée en produits au 31/12/2022	restant à enregistrer en produit
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	-
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	-
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	-



Rapport financier 2022

Fait le 5 Avril 2023

Grâce aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2022.

Produits :

- Cotisations : **69 000 €**
- Subvention MESR 2022 : **97 000 €** :
 - Subvention reçue en 2022 : + 97 000 €
- Autres Produits (facture non reçue pour liquidation) : **15 608 €**
- Intérêts et produits assimilés : **880 €**
- Don Airbus : **163 208 €**
- Divers : **2 €**

Total : 345 698 €

Charges :

- Charges financées par la subvention MESR 2022 : **97 111 €** dont :
 - MESR Frais séminaire WEO : 5 989 €
 - MESR frais Enseignement à Distance (EAD) : 44 775 €
 - MESR Per Diems : 35 551 €
 - MESR Missions de coordination : 1 952 €
 - MESR Site Web : 8 844 €
- Salaires et charges sociales : **45 739 €**
- Autres charges sociales : **192 €**
- Frais de mission Coordination (financé sur par les autres produits) : **6 070 €**
- Frais de colloque, séminaires : **1 473€**
- Honoraires : **10 540 €**
- Impôts sur les bénéfices : **211 €**

- Amortissements sur immobilisations : **499 €**
- Frais bancaires : **85 €**
- Fournitures administratives : **212 €**
- Abonnement divers : **92 €**
- Sous-traitance IAS : **163 208 €**
- Assurance : **134 €**
- Location bureau : **2 500 €**
- Perte sur cotisations de 2021 non récupérées (financé sur par les autres produits): **5 000€**
- Pénalité/retard reversement solde la subvention MESR de 2020 (financé sur par les autres produits) : **1 059€**
- Divers : **47 €**

Total : 334 171 €

Résultat de l'exercice : +11 527 €

Résultat affecté au Report à nouveau.

Fonds de roulement au 31/12/2022 : 81 271€ (fonds de roulement au 31/12/2021 : 69 744 € + résultat de l'exercice 2021 soit +11 527 €).



Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs

a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

. *Personne concernée :*

Bernard LEGUBE, Président de l'USTH jusqu'au 31/10/2022.

. *Nature et Objet :*

Rémunération au titre d'une indemnisation de Président.

. *Modalités :*

Le montant de la rémunération s'élève à 631,64 € brut par mois pour l'année 2022.

Fait à Toulouse, le 24 mai 2023

Pour la Société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux Comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**





Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, Allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CONSORTIUM USTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'information relative aux subventions présentée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

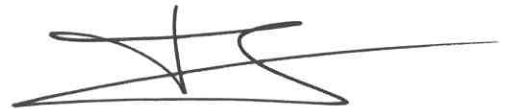
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 24 mai 2023

Pour la société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**



ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		410.12	908.68	-498.56	-54.87
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		15.00	15.00		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	425.12	923.68	-498.56	-53.98
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.			2 500.00	-2 500.00	-100.00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		7 500.00	12 501.53	-5 001.53	-40.01
Valeurs mobilières de placement		307 820.99	192 269.02	115 551.97	60.10
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		16 875.20	206 960.42	-190 085.22	-91.85
Charges constatées d'avance		3 153.36		3 153.36	
	TOTAL (II)	335 349.55	414 230.97	-78 881.42	-19.04
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	335 774.67	415 154.65	-79 379.98	-19.12



ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/01/22 au 31/12/22	01/01/21 au 31/12/21	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	69 744.55	86 874.54	-17 129.99	-19.72
Excédent ou déficit de l'exercice	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28
<i>Situation nette (sous total)</i>	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	81 270.19	69 744.55	11 525.64	16.53
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 793.43	242 427.70	-56 634.27	-23.36
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 386.98	6 299.53	-912.55	-14.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	63 324.07	84 449.87	-21 125.80	-25.02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		12 233.00	-12 233.00	-100.00
TOTAL (IV)	254 504.48	345 410.10	-90 905.62	-26.32
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	335 774.67	415 154.65	-79 379.98	-19.12



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	69 000.00	81 500.00	-12 500.00	-15.34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service				
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	272 441.10	630 185.90	-357 744.80	-56.77
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1.50	3.65	-2.15	-58.90
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	341 442.60	711 689.55	-370 246.95	-52.02
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	281 168.16	661 685.06	-380 516.90	-57.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	215.40	275.12	-59.72	-21.71
Salaires et traitements	37 021.55	50 109.51	-13 087.96	-26.12
Charges sociales	8 694.01	16 685.54	-7 991.53	-47.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	498.56	499.00	-0.44	-0.09
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 046.95	14.09	5 032.86	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	332 644.63	729 268.32	-396 623.69	-54.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 797.97	-17 578.77	26 376.74	150.05
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	879.67	473.78	405.89	85.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	879.67	473.78	405.89	85.67
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	879.67	473.78	405.89	85.67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	9 677.64	-17 104.99	26 782.63	156.58



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 375.00		3 375.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 375.00		3 375.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 316.00		1 316.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 316.00		1 316.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 059.00		2 059.00	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	211.00	25.00	186.00	744.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	345 697.27	712 163.33	-366 466.06	-51.46
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	334 171.63	729 293.32	-395 121.69	-54.18
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 525.64	-17 129.99	28 655.63	167.28



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 335 774.67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 525.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, il a été attribué :

- Le solde non utilisé de 12 233€ de la subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) de 97 100 € au titre de 2021, a été intégralement enregistré en produit sur l'exercice 2022.

- Une nouvelle subvention d'exploitation du MESR de 97 000€, intégralement encaissée sur 2022. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 97 000€ à hauteur de son utilisation.

- Par ailleurs, la provision en 2021 sur la facture à recevoir de 3 375€ de l'IRD a été intégrée en produit exceptionnel car l'IRD ne réclamera pas le montant.

Subvention Ambassade :

Par ailleurs, il convient de noter que l'USTH n' a pas reçu de subvention Ambassade en 2022.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 € de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2022 un montant de 152 672€ auquel nous avons viré une partie non utilisée des dons depuis 2018 à 2022 de 10 535.80€ afin de pouvoir financer les factures 2022 de IAS de 163 208.10€. Après affectations des 10 535.80€, il reste un solde de non utilisé de don de 63 322€ figurant sur le compte 467800 ».



Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

la mission de présidence de Mr LEGUBE a pris fin en octobre 2022. Mr Jean-Marc Lavest, recteur de l'USTH de Hanoi a été nommé président en intérim. Mr LAVEST ne perçoit pas de rémunération. Il est assisté par madame Aïda Castellano en charge de la gestion administrative.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, Il convient de décrire l'objet social de l'entité.

L'objet social du Consortium est de promouvoir sous toutes ses formes, la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche française et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï - Hoa Lac (USTH). Le but est de constituer un consortium d'établissements français pour l'appui au développement de l'USTH, notamment pour la formation, la recherche et l'innovation en relation avec le tissu économique; de mettre en place une structure de gestion et d'animation du consortium; de représenter ses membres et d'effectuer en leur nom des démarches d'intérêts commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux ainsi que du secteur privé, d'entretenir et de développer, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses membres. La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Formation et financement de projets de recherche en France et en Asie.

Les moyens mis en oeuvre :

tous les moyens humains, matériels ou techniques, mobilier ou immobilier nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social, avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'ambassade de France en Asie et du groupe Airbus.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau

3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES		Terrains			
		Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 496	
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL		1 496	
	FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence		
			Autres participations		15
			Autres titres immobilisés		
		Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL		15		
	TOTAL GENERAL		1 511		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		1 496	
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL			1 496	
	FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence			
			Autres participations			15
			Autres titres immobilisés			
		Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL			15		
	TOTAL GENERAL			1 511		



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immos corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	587	499		1 086
Emballages récupérables divers				
TOTAL	587	499		1 086
TOTAL GENERAL	587	499		1 086

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immos incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		
			Autres impôts, taxes & versements assimilés		
			Divers		
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		7 500	7 500
	Charges constatées d'avance		3 153	3 153	
	TOTAUX		10 653	10 653	
RENVois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3)	Créances reçues par legs ou donations			



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	86 874.54		86 874.54			17 129.99	69 744.55
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 129.99		-17 129.99		28 655.63		11 525.64
TOTAUX	69 744.55		69 744.55		28 655.63	17 129.99	81 270.19



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	185 793	185 793		
Personnel & comptes rattachés	1 426	1 426		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 475	3 475		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	211	211		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	275	275		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	63 324	63 324		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	254 504	254 504		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 850
Dettes fiscales et sociales	1 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	69 802



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81 Boulevard Carnot
31000 TOULOUSE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 634	5 040
TOTAL	5 634	5 040



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

Il faut noter que de janvier 2022 à fin février 2022, le consortium comptait 3 salariés (1 CDI, 1 CDD et le président). En début mars, l'association comptait 2 salariés (la salariée en CDI a démissionné, la salariée en CDD a été prise en CDI et le président). Fin octobre 2022, le mandat du président a pris fin et l'effectif à fin 2022 est devenu à 1 personne en CDI.

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	1.00	3.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	3.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



ANNEXE COMPTABLE

MCONSOR - ASSOC CONSORTIUM USTH

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention	Dépenses	Dépenses	Reste
	accordée	engagées sur 2021	engagées sur 2022	à engager sur 2022
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	0.00
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	0.00
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	0.00

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Subvention	Subvention	Subvention	
	accordée	portée en produits au 31/12/2021	portée en produits au 31/12/2022	restant à enregistrer en produit
Subvention MESR 2021	97 100.00	84 867.00	12 233.00	-
Subvention MESR 2022	97 000.00		97 000.00	-
	194 100.00	84 867.00	109 233.00	-



Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2023

Rapport moral 2022 du Président / Administrateur provisoire

Comme les autres années, ce rapport moral présente les éléments principaux des actions de l'année échuée concernant les missions de base du consortium : relations avec les tutelles françaises et vietnamiennes, soutien permanent à l'USTH, analyses stratégiques, accréditations des formations de Masters, travaux sur les doubles diplômes L/B, missions d'enseignement et de coordination, appui à la recherche, vie de l'association. Merci de lire ce document, résumant brièvement l'ensemble de ces actions et de bien vouloir le voter positivement.

Jean-Marc Lavest, Administrateur provisoire du Consortium USTH

Les faits marquants en 2022 sur les relations avec les « tutelles » du Consortium et avec l'USTH

- Malgré la crise pandémique qui a bloqué tout déplacement jusqu'en juillet 2022, de nombreux échanges permanents entre le consortium, l'équipe rectorale de l'USTH, l'Ambassade de France de Hanoï, la DEAI ont été maintenus tout au long de 2022, par visioconférences et échanges téléphoniques.
- Pendant toute l'année 2021 et le premier semestre 2022 avec le VP en charge des accréditations, Pr. Florent Calvayrac, des contacts permanents ont été maintenus avec la DGESIP pour l'évaluation de 5 des Masters. Le dossier a obtenu un vote quasi unanime au CNESER et une accréditation du MESRI pour la période 2022-2028
- Le Consortium est intervenu plusieurs fois auprès de la nouvelle équipe de l'Ambassade de France à Hanoï, pour expliquer la situation délicate des conventions et subventions en cours.
- En relation avec le Recteur principal de l'USTH, le président du Consortium a maintenu un contact étroit avec les services de l'Ambassade sur le dossier complexe des bourses de thèse 89, et des conséquences importantes au niveau des membres du consortium.
- Les échanges entre certains membres du consortium et l'USTH sur les doubles diplômes L/B ont été poursuivis sous la houlette du VP en charge de cette question, Martin Schwell. Plusieurs conventions sont à présent actives avec une volonté de l'USTH de développer encore ce dossier.
- A partir de juillet et sur toute la seconde partie de l'année nous avons relancé les missions sur sites à Hanoi, à la plus grande satisfaction des enseignants et des étudiants.

- Le Pr Bernard Legube a fini son mandat et le Pr Jean-Marc Lavest a accepté de prendre l'administration provisoire du Consortium à partir du 1^{er} novembre 2022, en attendant la nomination d'un prochain président à l'issue de l'assemblée générale de Mai 2023

Les faits marquants en 2022 sur les formations dispensées à l'USTH

- Avec 900 primo entrants en septembre 2022 l'USTH continue une croissance forte de ses effectifs ce qui est de bon augure pour le développement et la visibilité de l'établissement.
- Dans l'impossibilité d'organiser les missions d'enseignement à Hanoï sur le premier semestre, les enseignements de Masters par les EC français ont eu lieu en partie à distance, puis en présentiel sur la seconde partie. Le CA du Consortium a décidé de remettre en place un retour financier vers les Etablissements ayant participé à cet EAD.
- C'est ainsi que 2270 heures, dont 1340h « missions EAD » en Masters et 930 heures en présentiel ont été comptabilisées par les Etablissements en 2022.
- Les dossiers DA04 des projets d'accréditation des 5 Masters ont été déposés sur le site du MESRI après un avis positif du HCERES. Ils ont été finalement présentés au CNESER en mars 2022 qui les a approuvés. La rédaction de chaque dossier a été coordonnée par le responsable français du Master et celle du « chapeau » par Florent Calvayrac.
- Plusieurs échanges ont été menés avec les Etablissements français ayant fait part de leur souhait de co-accréditation, et plusieurs réunions se sont tenues à ce sujet avec les responsables de Master, les directeurs français de départements et le recteur principal.
- Dans le cadre du financement Airbus, les réunions de pilotage du Bachelor « Aéronautique », mis en place à l'USTH avec l'aide de Airbus et de Bricks, ont été menées tout au long de l'année 2022.
- Les discussions sur les doubles diplômes Licence /Bachelor ont été approuvées par le conseil d'université de l'USTH et plusieurs sont déjà signées.

Les faits marquants en 2022 sur la recherche

- Les productions scientifiques et la réussite aux AAP des équipes de recherche de l'USTH ont été présentées et saluées par le VP recherche du Consortium (Christian Valentin) assisté de la DRI de l'USTH (Luc Le Calvez), lors de l'AG de mai 2022. L'USTH est aujourd'hui le second institut de la VAST en termes de publications SCI-E et présente un taux de 1.6 publication /an/chercheur.
- Suite à la justification tardive des fonds 2019 de l'Ambassade au titre de l'opération « Objectif Labos Hoa Lac » aucune subvention n'a été attribuée en 2022. L'ambassade aujourd'hui souhaite flécher son aide directement à l'USTH avec des montants qui se réduisent chaque année. En 2022 l'USTH a reçu une aide directe de l'Ambassade de 40.000 euros (contre 120ke pour le consortium en 2019) qui a été fléchée pour de la mobilité d'étudiants, d'enseignants et de personnel administratif vers les établissements du Consortium.
- 2022 a été encore une année « blanche » pour le volet « Doctorants » au niveau du consortium. Quelques dossiers de bourses du programme 89 ont été préparés, mais le MoET n'a pas encore donné son feu vert pour le départ des étudiants.

Les faits marquant en 2022 sur la vie de l'association

- Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois, après préparation de l'ordre du jour par le bureau.
- Une assemblée générale s'est tenue à distance, le 19 mai 2022.
- Conformément aux statuts aucun renouvellement du CA (et du bureau) n'a eu lieu.
- L'AG a procédé à l'audition d'un candidat au poste de Président, le professeur Philippe Girard, qui n'a pas été confirmé par le Conseil d'Administration qui a suivi l'AG.
- Après avoir réhabilité son logo (en accord avec le nouveau logo de l'USTH), le Consortium a lancé fin 2021 une refonte complète de son site WEB mis en ligne en 2022.
- Le Président Bernard Legube a terminé son mandat au 31 octobre 2022. Le CA a proposé au Professeur Jean-Marc Lavest d'assurer l'administration provisoire du Consortium en attendant l'élection d'un nouveau Président à l'issue de l'AG de Mai 2023.



Fait à Hanoi, le 9 mai 2023, par Jean-Marc Lavest



**Résolution n°1 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Consortium USTH du 24 mai 2023 (14h30-17h30 Hanoï ;
9h30-12h30 Paris)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 24 mai 2023 (13h30 Hanoi ; 8h30 Paris) approuve le rapport financier 2022 et décide d'affecter le résultat au « report à nouveau ».

Résultat du vote : Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution n°1 est votée à l'unanimité, par les 24 membres présents.

Le 22/06/2023 à Hanoï

Administrateur Provisoire du Consortium USTH

**Résolution n°2 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Consortium USTH du 24 mai 2023 (14h30-17h30 Hanoï ;
9h30-12h30 Paris)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport moral par l'Administrateur provisoire Jean-Marc Lavest, approuve ledit rapport moral.

Résultat du vote : Aucun vote contre, aucune abstention. Le rapport moral est approuvé.

Le 22/06/2023 à Hanoï



Administrateur Provisoire du Consortium USTH

**Résolution n°3 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire
du Consortium USTH du 24 mai 2023 (14h30-17h30 Hanoï ;
9h30-12h30 Paris)**

L'Assemblée Générale décide de reconduire le principe de rémunération du Président du Consortium USTH, voté à la précédente Assemblée Générale, en maintenant le niveau mensuel de cette rémunération à 631,64 euros brut jusqu'à la fin du mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale.

Résultat du vote : Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution n°3 est adoptée.

Le 22/06/2023 à Hanoï

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by several vertical and diagonal strokes.

Administrateur Provisoire du Consortium USTH

Candidature à la présidence du consortium de l'USTH

Jean Marc Broto - Université PAUL SABATIER TOULOUSE

Mon Parcours

Professeur de Physique - Propriétés électroniques en champ magnétique intense

- Ingénieur INSA Toulouse 1980 - DEA Physique des Solides
- Thèse Docteur Ingénieur INSA 1983
- Assistant INSA Dpt de physique 1982
- Thèse d'Etat Université Paul Sabatier 1987
- CNRS 1987- 1988 labo physique des solides ORSAY Pr A Fert - Prix Nobel 2007
Giant Magneto- Resistance (GMR)
- Université Paul Sabatier : MCF UPS 1989- Prof UPS (CE2)

Une expérience au service du projet USTH

- **Des responsabilités de terrain :**
 - Formation : master de physique
 - Recherche : équipe de recherche LNCMI , magnétisme en champ magnétique intense
- **Un engagement collectif :**
 - Direction d'une UFR- Fusion de 4 UFR
 - présidence de la CDUS
 - Présidence de la CIRUISEF
 - Présidence de l'Université Paul Sabatier - 37000 étudiants, 4300 personnels , 400M€, 200-300 classement ARWU.
- **Le portage de projets :**
 - Direction d'un projet Erasmus+ Capacity building « PULSE » 1M€ /3ans
 - Institut franco chinois UPS- NEU (Shenyang). cotutelle Licence , 400 étudiants chinois/an – 90 diplômés /an

De nouvelles perspectives

En accompagnement à la stratégie de développement définie par les instances de l'USTH

- Les points principaux de l'évolution souhaitée tels que définis dans le document stratégique de l'USTH sont **l'augmentation des effectifs étudiants** (objectif 2030 : 5000 étudiants) et donc du **recrutement d'enseignants** (objectif 2030 : 200), en conservant ou améliorant **l'excellence de la recherche** (un indicateur de publications par enseignant 1,6 aujourd'hui) ; c'est aussi le lien avec les entreprises.
- Quelques pistes :
 - Développement de co-diplômes de licence- bachelor
 - Développement de codirection/cotutelles de thèses
 - Identification d'axes de recherche phares prioritaires
 - Développement des liens avec les entreprises (stages, apprentissage, formation continue , mise en place d'une fondation?)

Quelques propositions d'actions du consortium

- Augmenter la durée des séjours des prof invités : compléter les enseignements en master par des enseignements en L et/ou activités de recherche
- Organiser les échanges d'étudiants en L et en M
- Réseaux et communications
 - Secteur académique : France Université, CDUS, ONR, ministères, Ambassades de France ASEAN
 - Support et Projets: AFD, AUF, OIF
 - Entreprises : AIRBUS, La Poste, (en lien avec le service économique de l'Ambassade de France et la CCI France-Vietnam)

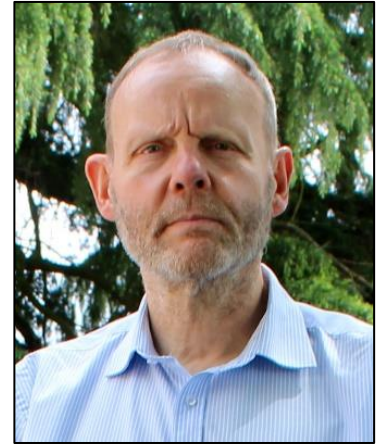
Je vous remercie pour votre attention

Jean-Paul DEROIN – présentation

Candidature à la présidence du Consortium USTH

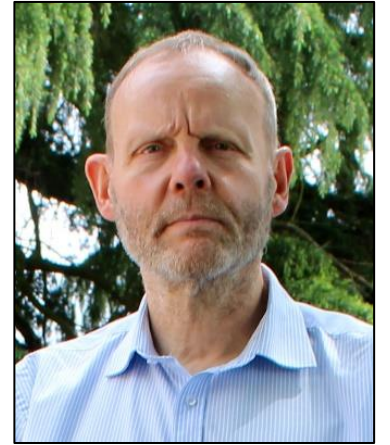
Jean-Paul DEROIN

- **59 ans**
- **Professeur des Universités, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)**



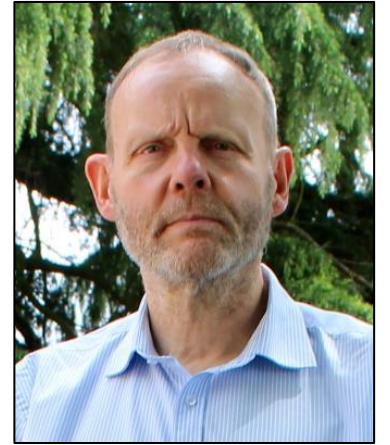
Jean-Paul DEROIN

- 59 ans
- Professeur des Universités, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)



Parcours :

- Thèse à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) (1990), **applications de la télédétection en géologie**
- Ingénieur géologue au **Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)**
 - Orléans (1988-1996), professeur associé à l'Université d'Orléans (1993-1996), CNES, ESA, JPL, etc.
 - Rouen, Caen (1996-1999), géologue régional, responsable du service géologique régional



Jean-Paul DEROIN

- 59 ans
- **Professeur des Universités, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)**

Parcours :

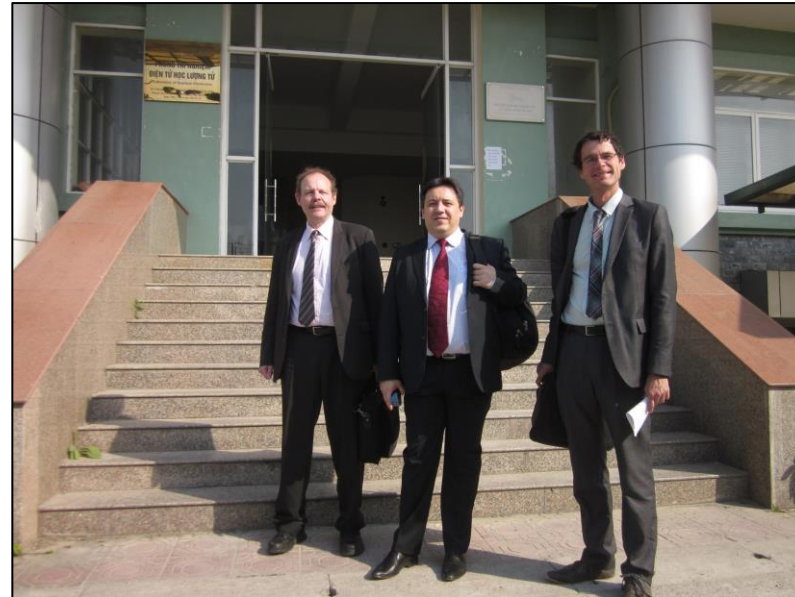
- Thèse à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) (1990), applications de la télédétection en géologie
- Ingénieur géologue au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) :
 - Orléans (1988-1996), professeur associé à l'Université d'Orléans (1993-1996), CNES, ESA, JPL, etc.
 - Rouen, Caen (1996-1999), géologue régional, responsable du service géologique régional
- **Professeur des Universités à l'Institut EGID (Université Michel de Montaigne Bordeaux III) (1999-2008)**
- **Professeur des Universités à l'URCA, UFR Sciences et laboratoire GEGENAA (UR 3795), depuis 2008**

Jean-Paul DEROIN – responsabilités principales

- Adm. 2015-2019. Président de la Commission Permanente du Conseil national des universités (CP-CNU).
2012-2015. Directeur de l'UFR Sciences Exactes et Naturelles (URCA).
- Ens. 2012-2024. Responsable du master « *Géoressources, Géorisques, Géotechnique* » (Reims).
- Rech. 2023. Responsable du PHC Tassili ZIBAN-3C « *Zone des chotts algériens : Imagerie, géomorphologie et hydrologie de la région de Biskra et de ses Agrosystèmes eN Contexte de Changement Climatique* ».
- 2012-2022. Responsable Axe 1 « *production végétale durable et environnement* » de la Fédération de Recherche FR CNRS 3417 Condorcet (URCA-UPJV-ULiège).

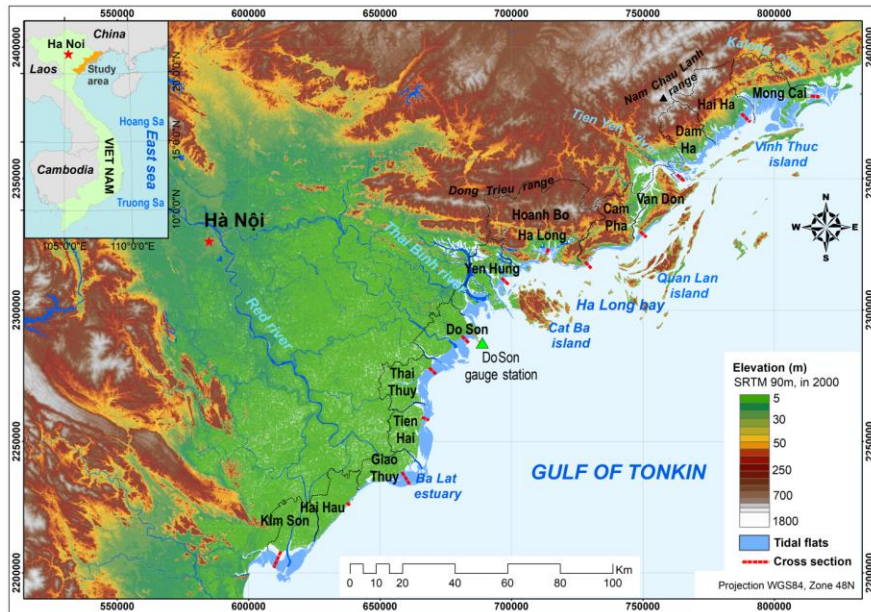
Jean-Paul DEROIN – intérêt pour l'USTH et le Vietnam

- 2013 (décembre). **1^{ère} visite de l'USTH** en tant que doyen, avec le VP RI et le Directeur des RI de l'URCA.



Jean-Paul DEROIN – intérêt pour l’USTH et le Vietnam

- 2013-2016. **Directeur thèse de M. Si Son Tong**, maître de conférences à l’USTH depuis 2020, sujet : « *Mapping tidal flats in Vietnam using remote sensing techniques* ». Travaux de terrain entre les districts de Kim Son et Móng Cái, couvrant le delta du fleuve Rouge (Hồng Hà) et la baie de Hạ Long. 2 articles publiés.



Jean-Paul DEROIN – intérêt pour l'USTH et le Vietnam

- 2017-2023. **Enseignant dans les masters** « *Water Environment Oceanology* » (WEO, désormais AES, co-accrédité par l'URCA) et « *Space and Applications* » (module WP52, *GIS, Remote sensing*, 25 h/an).



Jean-Paul DEROIN – intérêt pour l'USTH et le Vietnam

- 2021. Encadrement du M2 'Space and Applications' de Emma Muller : 'Sentinel-2 satellite imagery applied to the environmental monitoring of vineyards and field crops in Champagne' (partenariat avec Vranken-Pommery)

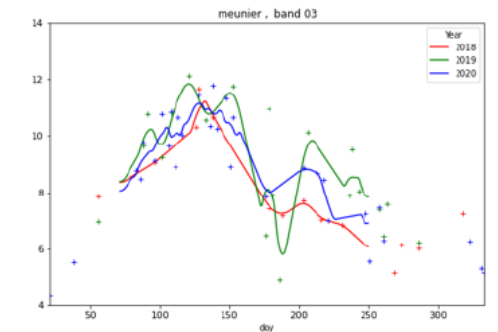
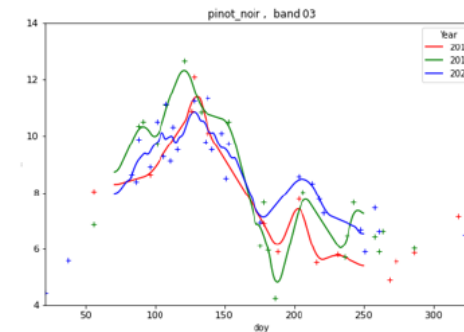
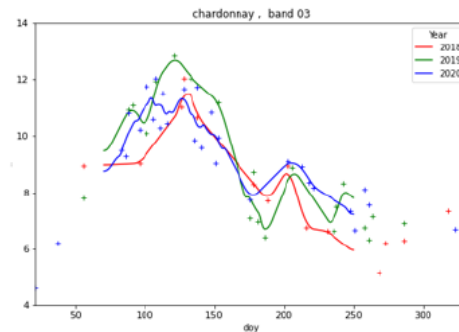


Figure 4.3: The mean time variation over all plots of each varieties of the band 03 reflectance over the three years (2018, 2019 and 2020).

Jean-Paul DEROIN – projet pour le Consortium

Jean-Paul DEROIN – projet pour le Consortium

- **Entretenir et développer les relations entre les membres du Consortium**
 - article 2 des statuts
 - réalisation d'un bilan de l'investissement et des attentes des établissements
 - évaluation des potentialités de développement au sein des établissements et organismes français, démarche qui pourrait être entreprise avec le soutien de France-Université et de la CDEFI

Jean-Paul DEROIN – projet pour le Consortium

- **Contribuer au développement des huit départements thématiques de l'USTH et des diplômes associés**
 - articulation nécessaire avec l'évolution des bachelors
 - perspective du renouvellement de l'accord intergouvernemental franco-vietnamien en 2024
 - à plus longue échéance, une réflexion devra être conduite sur l'avenir du Consortium à l'horizon 2029

Jean-Paul DEROIN – projet pour le Consortium

- **Maintenir une articulation harmonieuse entre les missions du Consortium et de l'USTH**
 - relation régulière et constructive entre le président du Consortium et le recteur principal de l'USTH et, plus généralement, les partenaires vietnamiens dans le domaine de l'ESR.
 - tisser des liens plus étroits entre le Consortium USTH et d'autres universités internationales présentes au Vietnam (Vietnamisch-Deutsche Universität ou Vietnam Japanese University)

Jean-Paul DEROIN – projet pour le Consortium

- **Obtenir des financements supplémentaires, notamment internationaux**
 - identifier les possibilités
 - aider au développement d'une politique des doctorats
 - développer les échanges internationaux Vietnam/France/Europe

Jean-Paul DEROIN – présentation

Candidature à la présidence du Consortium USTH

Benoît PIRO, 50 ans.
Professeur, Université Paris Cité
UFR Chimie
Laboratoire ITODYS
Equipe BiOSS



Mes relations avec l'USTH

- 1999** - 1^{er} doctorant vietnamien (VAST, ITT) co-encadré
6 autres doctorants vietnamiens suivront (une doctorante actuellement, Ambassade)
- 2009** → ... Cours à l'USTH (M1, M2. Puces à ADN, Biocapteurs, Matériaux polymères)
- 2017** → ... Co-directeur du Master AMSN (Advanced Materials Science & Nanotechnology)
... Co-directeur du Département AMSN
- 2019** → ... Représentant Consortium USTH pour l'Université Paris Cité
- 2023** – Candidat à la présidence du Consortium USTH

Benoît PIRO

Université Paris Cité / Dept. AMSN

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH aujourd'hui

- Une 30^{aine} d'établissements FR (22 universités, 7 écoles d'ingénieurs ou instituts et deux organismes de recherche)
 - Ce nombre s'est légèrement érodé depuis 2010. **L'un de mes objectifs est de maintenir cette force FR, voire de la renforcer.** C'est un soutien nécessaire à l'USTH, en matière d'enseignement comme de recherche.
- Un grand dynamisme de l'USTH qui repose, en partie, sur le soutien du Consortium
 - Sur le MEAE, le MESRI, les EC français engagés comme nous ici, et énormément aujourd'hui sur les lecturers (devenant progressivement Ass. Prof) **formés par nous et qui tiennent aujourd'hui les formations soutenues par le Consortium, et les autres formations qui se développent.**

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH demain

➤ Accompagner la croissance de l'USTH

- Enseignement

- En synergie avec le développement de Bachelors et plus tard de Masters indépendants du Consortium, maintenir et **développer le public d'étudiants dans les Masters historiques.**
- Ne pas hésiter à les refondre pour **les rendre plus attractifs.**
- **Intensifier les échanges d'étudiants** FR \leftrightarrow VN à tous niveaux, L, M, entre nos formations françaises et les formations de l'USTH (semestres, stages, **secondment au niveau D**).
- Certains départements le font très bien, d'autres pas assez (**double degree** : excellente initiative)
- **Renforcer le lien Licence – Master** (transfert L \rightarrow M pauvre pour l'instant) (en donnant + de perspectives aux M : doctorats et/ou positions dans l'industrie)
- **Inclure une proportion non négligeable d'industriels/professionnels dans nos maquettes**

Volume

Qualité

Benoît PIRO

Université Paris Cité / Dept. AMSN

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH demain

➤ Accompagner les doctorants et jeunes docteurs USTH

- Formation doctorale

- Avec la reprise des Bourses 89, **reprendre l'animation doctorale.**
Organisation de séminaires; **Journées des Doctorants du Consortium** (1x l'an)
- Faire en sorte que les bourses en cotuelles, appelées à se développer fortement, restent attractives à la fois pour les étudiants et pour les laboratoires français.
- **Journées des Jeunes Docteurs du Consortium USTH** (1x / 2 ans)
- Faire vivre une Lettre des doctorants USTH en France
- **Préparer la réintégration.** Formations spécifiques délivrées pendant leur séjour en France.
(peut être couplé à la JDDC)

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH demain

➤ Accompagner le développement des labo en lien avec les labo français

- Recherche

WEO

AMSN

Energy

SA

ICT

Life

FAS

Sciences

Aeronautics

- Etablir **plus de lien entre nous**

Organiser des journées scientifiques entre laboratoires du Consortium (façon GDR). De façon à mieux nous connaître et **développer des interactions scientifiques**.

Faire le lien avec les activités de recherche dans les labo. de l'USTH.

Etablir des synergies ; des projets communs.

- Actuellement, 3 labo. Internationaux (2 LMI labellisés IRD). **Essayer d'augmenter ce nombre de LMI.**

- Etablir **plus de lien avec les industriels français installés au Vietnam.**

Benoît PIRO

Université Paris Cité / Dept. AMSN

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH demain

➤ Décidé par ses membres

- **Une AG extraordinaire, à court terme**, où chaque membre prendra la parole, pour **exprimer les attentes vis-à-vis du Consortium**, et situer les niveaux d'engagement de façon à ce que les choses soient dites librement (**état des lieux**).
- **(re?)définir la stratégie et les objectifs**
- Partager **stratégie, objectifs, actions réalisées** auprès des membres
- Maintenir des **revues d'objectifs** systématiques et régulières au niveau du Bureau et du CA

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH demain

➤ Accompagner la croissance de l'USTH.

- **L'USTH est promise à une internationalisation plus large que le simple bilatéralisme franco-vietnamien.** Le Consortium doit l'accepter. Cette **dilution relative est gagnant-gagnant**, notamment en termes de **collaborations internationales « triangulaires »** FR-VN-autres pays.
- **Le Consortium permettra que les échanges avec la France restent denses et structurés, sur le long terme et à tous niveaux :** Enseignement, Recherche, Innovation. Nos liens avec l'ambassade de France, le MESRI, MEAE, CDEFI, les présidences et services RI des universités partenaires et Ecoles d'ingénieurs, maintenus voire renforcés, seront particulièrement utiles pour construire ce triptyque.

Mon engagement auprès du Consortium USTH

Le Consortium USTH demain

➤ En résumé

- **Renforcement** des membres du Consortium
- **Accroître encore les interactions** entre Lecturers + Assist. Prof. USTH et EC français.
(et les interactions scientifiques entre nous)
- **Développer le public d'étudiants dans les Masters** « historiques » (travailler le transfert L->M, par ex.)
- **Intensifier les échanges d'étudiants** VN <-> FR, pour tous les niveaux
- **Développer les collab. industrielles**, y-compris en enseignement
- Ces **stratégies** de développement **décidées collectivement et encadrées, incitées**
- Un **objectif de long terme**, bien au-delà de 2024 mais aussi de 2029.

Benoît PIRO

Université Paris Cité / Dept. AMSN

Assemblée générale du Consortium USTH du 19 mai 2022

Lieu : Université de Poitiers et visioconférence

9h30-12h30

Membres présents :

Bernard Legube	(Président du Consortium)
Philippe Kanuth	(U. Aix Marseille)
Laurent Deroin	(CNES)
Valérie Zwilling	(CY Cergy Paris U.)
Julien Laurent	(ENGEES Strasbourg)
Mohammed Ramadani	(ESEO)
Maureen Berthelot	(U. de Franche-Comté)
Philippe Behra	(INP Toulouse)
Christian Valentin	(IRD)
Didier Gosset	(U. de Lille)
Cédric Jamet	(ULCO)
Anne Giroir	(U. de Lyon 1)
Florent Calvayrac	(Le Mans U.)
Alain Hoffman	(U. De Montpellier)
Benoit Mosser	(Observatoire de Paris)
Benoit Piro	(U. Paris Cité)
Philippe Lecoœur	(U. Paris Saclay)
Larent Thevenet	(UPEC)
Sylvain Ouillon	(U. Paul Sabatier)
Eric Gontier	(U. De Picardie Jules Verne)
Lilian Aveneau	(U. de Poitiers)
U. de Reims Champagne-Ardenne	(Essaid Ait Barka)
Antoine Doucet	(La Rochelle U.)
Corinne Chaneac	(Sorbonne U.)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)

Invités présents :

Martin Schwell	(UPEC)
Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Jean Marc Lavest	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Victor Prat	(MEAE)
Dominique Laffly	(Ambassade de France)
Géraldine Becquet	(CPU)

Alexis Michel	(CDEFI)
Patrick Nedellec	(MESRI)
Joaquim Nassar	(MESRI)
Emilie Bourgois	(MESRI)
Than-Truc Vu	(MESRI)
Yoann Ducuing	(Aerospace Valley)
Yannis Pisset	(U. Poitiers)
Chaker Larabi	(U. Poitiers)
Jérôme Labanowski	(U. Poitiers)
Freddie Jeanne Richard	(U. Poitiers)
Frederic Richard	(U. Poitiers)
Paco Bustamante	(La Rochelle U.)
Nicolas Sidère	(La Rochelle U.)
Julien Duffau	(Euradit)
Aurélien Grossais	(CMA)
Céline Gaussen	(UFTMiP)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

1) Accueil par l'Université de Poitiers et le Président du Consortium, lecture des procurations et vérification du quorum.

Une procuration pour cette réunion. Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a donné procuration à Anne Giroir (U. de Lyon 1). Après vérification, le quorum est atteint, 25 membres sont représentés sur les 31 au total. La réunion peut donc démarrer.

Pour l'ouverture de l'Assemblée Générale, la parole est donnée à Noëlle Duport Vice-Présidente formation de l'Université de Poitiers, en représentation de Madame la Présidente Virginie Laval. Madame Duport, rappelle la vocation de l'USTH de rassembler des établissements pour atteindre l'objectif de former des spécialistes dans les domaines des sciences, de technologie, d'ingénierie et dans la recherche ainsi que de favoriser le transfert de technologie.

L'USTH, une jeune Université, qui se révèle surdouée et précoce : programme Bachelor et cinq programmes de Master avec une grande réussite. Au-delà des formations Bachelor et Master, il ne faut pas oublier la dimension recherche, épine dorsale dans la construction du Consortium, notamment à travers de l'école doctorale de l'USTH.

Madame Duport de sa part et de la part de Madame la Présidente, se félicite pour la participation de l'Université de Poitiers à ce Consortium. Madame Duport, exprime leur volonté de continuer à faire part du Consortium, notamment à travers les Masters AES et ICT et elle salue les deux directeurs de ces Masters, présents à la réunion. Elle salue également la présence de Monsieur le Recteur Jean Marc Lavest.

La parole est donnée à Patrick Nédellec, Délégué aux affaires européennes et internationales au MESRI. Patrick Nédellec, signale la trajectoire d'évolution très ascendante de l'USTH ainsi que l'ouverture des nouvelles perspectives de développement.

L'USTH s'est en effet dotée pour la première fois, depuis sa création, d'un plan stratégique et d'une vision pour 2030. Ce plan stratégique a été adopté lors du dernier CU qui s'est tenu le 5 mai, à travers duquel s'est reflété le dynamisme et le travail réalisé au cours des dernières années.

Pour Monsieur Nédellec, l'USTH est en train de suivre la bonne stratégie pour atteindre l'objectif d'une université de recherche d'excellence. Objectif fixé dans les deux accords intergouvernementaux, signés en 2009 et reconduits en 2018, afin de jouer un rôle dans le développement économique du Vietnam ainsi que de renforcer la coopération entre le Vietnam

et la France dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Monsieur Nédellec s'engage à promouvoir l'USTH auprès de ses interlocuteurs au sein du MESRI.

Monsieur Nédellec remercie l'engagement des 31 membres du Consortium, les enseignants-chercheurs et le personnel administratif. Particulièrement, Monsieur Nédellec tient à rendre hommage au Président Bernard Legube pour son travail durant toutes ces années au sein du Consortium.

Patrick Nédellec mentionne la pertinence d'ouvrir un droit de siège pour le recteur français de l'USTH dans le bureau du Consortium, afin de renforcer la cohérence entre les actions du Consortium et les besoins de l'USTH. Le MESRI se dit prêt à accompagner le Consortium dans l'élaboration d'une feuille de route pour définir ses perspectives d'ici 2030. Finalement, il met l'accent sur l'importance de l'élection du nouveau président qui aura lieu dans le Conseil d'Administration de l'après-midi.

2) Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021 (vote sur document).

Le projet avait été envoyé aux membres pour lecture avant la réunion.

Cf. annexes.

Aucun vote contre, aucune abstention. Le projet de compte rendu est approuvé.

3) Finances

a. Présentation des comptes 2021 par le Consortium et le cabinet d'expert-comptable.

La parole est donnée à Anne Giroir, trésorière de l'Association. Elle présente le rapport financier qui avait été mis à disposition des membres avant la réunion.

Cf. Annexes PTT

Les points importants à noter sont les suivants :

- Concernant les produits, la somme relativement importante en 2021 de la subvention MESRI (131 717) s'explique par le report d'une partie de la subvention de 2019 en 2020 puis en 2021, comme conséquence de la crise sanitaire qui a empêché aux équipes pédagogiques de se déplacer au Vietnam. Aucune somme n'a été dédiée au paiement des frais de séjour des missions d'enseignement à l'USTH.
 - La subvention de l'Ambassade : il y a eu un report de la subvention de 2019 à 2020, puis en 2021, également en conséquence de la crise sanitaire. Donc pour 2021 il y a un produit de 24 442 euros (solde subvention 2019). L'Ambassade a décidé de ne verser aucune subvention en 2021.
 - En termes des charges : certaines catégories sont à 0 (per diem masters, séminaire doctorants, Missions Consortium) car pour les mêmes raisons de crise sanitaire, ces missions n'ont pas eu lieu. De plus, le programme doctorant est en arrêt.
 - D'autre part 131 717 € ont été reversés aux établissements pour leur contribution à EAD, dont une partie est un report de 2020. De plus, une expérience en hybride a été réalisée : des enseignants avec des étudiants sur place (Toulouse) et des étudiants à distance (Hanoï).
- ### **b. Certification des comptes par le Commissaire aux comptes et approbation des comptes et du Rapport financier 2021 par les membres (projet de résolution n°1-2022)**

La parole est donnée à Julien Duffau, Commissaire aux comptes de l'association : il ne revient pas sur les comptes qui viennent d'être détaillés et ont été arrêtés le matin en Conseil d'administration. Il annonce simplement qu'il n'a relevé dans sa mission de contrôle aucune problématique particulière et qu'il prononce donc une certification pure et simple des comptes.

Il est proposé de voter la résolution n°1-2022 approuvant le rapport financier et affectant le résultat au report à nouveau. Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution est adoptée et le rapport financier ainsi que l'affectation du résultat également.

c. Nomination du CAC pour un nouveau mandat de 6 ans

Vote à main levée. Aucun vote contre, aucune abstention. Le mandat du CAC est reconduit pour 6 ans.

d. Contrôle URSSAF

Monsieur Legube prend la parole concernant le contrôle URSAF : le Consortium de manière aléatoire a fait l'objet d'un contrôle URSAF. Aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés.

4) Rapport moral du Président (projet de résolution n°2-2022)

Bernard Legube fait un rapide résumé du rapport moral qu'il a écrit et qui avait été mis à disposition des membres avant la réunion.

Cf. annexes.

Bernard Legube propose le vote de la résolution qui approuve le rapport moral.

Aucun vote contre, aucune abstention. La résolution est adoptée et le rapport moral par conséquent adopté.

5) Vie de l'association

a. Candidatures à la présidence

Avant la présentation du candidat Monsieur Philippe Girard, Monsieur Jean-Marc Lavest qui était également candidat, annonce qu'il décide de retirer sa candidature et de soutenir celle de Monsieur Girard.

Monsieur Girard fait une présentation de dix minutes, où il aborde les éléments principaux de son CV, puis il explique pourquoi il s'est présenté comme candidat à la présidence du Consortium et finalement il donne des éléments de sa compréhension de l'USTH et de sa relation avec le Consortium. Après la présentation du candidat un moment d'échange et questions s'est ouvert entre Monsieur Girard et les membres de l'Assemblée Générale.

b. Date de prise de fonction

Pour plusieurs raisons (subventions en cours, modification des statuts ...) Bernard Legube, propose de laisser un délai entre le vote du nouveau Président du Consortium (CA après-midi) et la prise de fonction du nouveau Président, afin d'avoir un temps de transition. Bernard Legube, ouvre le débat sur cette question à l'Assemblée Générale.

Les interventions des différents représentants, sont d'accord avec la nécessité d'avoir un temps de transition. Bernard Legube, demande son avis à l'Assemblée Générale sur la prise de fonction du nouveau Président le premier octobre 2022.

Aucun vote contre, aucune abstention, l'avis de l'Assemblée Générale est positif pour la prise de fonction le premier octobre. La date de prise de fonction sera décidée en Conseil d'Administration de l'après-midi.

c. Cotisations : bilan 2021 et vote sur le maintien des montants

Présentation des cotisations 2021 : pour l'année 2021 le Consortium a bénéficié de la cotisation de 33 établissements, c'est-à-dire 81 500 euros pour l'année 2021, ou 2 500 euros par établissement. Actuellement, la cotisation d'un établissement est en cours et deux autres cotisations sont en attente.

Bernard Legube propose que le montant de la cotisation annuelle continue d'être de 2500 euros pour les membres et 1500 euros pour les membres associés. Aucun vote contre, aucune abstention, le maintien du montant des cotisations est adopté.

d. Proposition de maintien de l'indemnisation du président (projet de résolution n° 3 -2022)

Bernard Legube propose au vote la résolution n°3-2022 (cf. annexes) qui reconduit le principe et le niveau de rémunération mensuelle du Président du Consortium USTH à 631.64 euros brut. Aucun vote contre, aucune abstention, le maintien du montant de la rémunération du Président est adopté.

6) Informations générales sur l'USTH

La parole est donnée au Recteur de l'USTH, Monsieur Jean-Marc Lavest.

Cf. Pièce jointe présentation PPT

- a. Bilan formation et effectifs 2021/2022, par Jean-Marc Lavest (Recteur principal)**
- Depuis 2 ans, l'USTH connaît une forte attractivité pour le Cycle Bachelor. Entre 2019 et 2021, le nombre d'étudiants inscrits dans le cycle de licence a quasiment doublé, passant de 798 en 2019 à environ 1400 en 2021. Pour septembre 2022 il y aura plus de 400 étudiants supplémentaires dans le cycle licence.
 - Concernant la recherche : 414 publications dans des revues de référence (international). Actuellement moyenne de 1,4 d'article par chercheur et par an et depuis deux ans l'USTH se place comme le deuxième institut au sein de la VAST en termes total des publications.
 - Le budget consolidé en 2022 est de 6,1 M d'euros : droits d'inscription, contribution MOET, contrats recherche, MEAE, Universités du Consortium et MESRI.
 - Présentation document d'orientation stratégique (Cf. Présentation PPT) : l'USTH connaîtra au cours de huit prochaines années une croissance très importante qui transformera profondément l'USTH

- Le recteur informe le Consortium d'un projet d'ouverture de 3 filières Chimie, Biologie et ICT sur Ho Chi Minh Ville est en cours d'étude. Ouverture vers 2024 ou 2025 selon les autorisations

b. Le point sur le programme 89 (bourses de thèse).

Cf. Annexes PPT

7) Formations Master et Bachelor

a. Nouvelles accréditations Masters par Florent Calvayrac (VP)

Florent Calvayrac revient sur le processus d'accréditation en 2021 : participation du Consortium, des responsables des Masters et des directeurs de département.

Le résultat a été satisfaisant, il y a eu quelques corrections et indications dans les dossiers d'auto-évaluation et les propositions pour le futur. Le Master « Energie » a été « sacrifié » à l'avance, et donc il n'y a pas eu de problème avec les évaluateurs. Les dossiers d'accréditation ont été acceptés par les évaluateurs et il met l'accent sur la grande qualité des dossiers présentés.

Florent Calvayrac mentionne la nécessité d'une poursuite par rapport aux dispositifs d'assurance qualité des diplômes : conseil de perfectionnement, suivi de l'insertion professionnelle et surtout approche-compétence.

Concernant les accréditations, il y a eu une réalisation des fiches RNCP et les documents suppléants aux diplômes comme ils sont demandés par le Ministère. Le résultat : suite à une séance au CNESER il y a eu un vote favorable à plus de 90 %. Le dispositif arrive presque à la fin, l'Arrêté d'accréditation vient d'être reçu pour relecture avant de publication.

Présentation du tableau récapitulatif (Cf. annexes PPT) : établissements qui souhaitent être accrédités qui ont déjà répondu de manière officielle et établissements dont le Consortium attend la réponse définitive.

Rappel par Bernard Legube que les conventions bilatérales sont en cours de réalisation.

b. Le point sur les projets d'accréditation de double diplôme en Licence/Bachelor par Martin Schwell (VP)

Cf. annexe PPT

- Présentation des objectifs des doubles diplômes Bachelor/ Licence
- Création des cursus de DD en Bachelor/Licence
- Répartition des établissements pour le DD Bachelor/Licence sur chaque discipline : Biotechnologie, Chimie et ICT.

c. Engagement financier du Consortium pour les enseignements sur subvention MESRI : équilibre Masters/Bachelors, missions Hanoi/ participation EAD : Bernard Legube, mentionne la nécessité de revoir cette question, notamment avec le nouveau Président.

8) Recherche, par Christian Valentin (VP Recherche) et Luc Le Calvez (Directeur de la recherche à l'USTH)

Cf. Annexes PPT

Christian Valentin ouvre sa présentation, en mentionnant les très bonnes conditions de recherche que l'USTH connaît actuellement.

Production scientifique : progression des publications SCIE (voir annexes)

Financement des projets : capacité confirmée à lever des fonds. Effet de levier en forte progression :

- Accès réussi aux financements de VinIF (Vin group Innovation Fondation)
- Nouveaux projets sous financements NAFOSTED, référence nationale
- Accélération du succès sur appels de la VAST
- Les 4 projets financés par le Consortium représentent 7,5 % du total

Propositions pour poursuivre cette progression (voir annexes)

- Aux prochains sessions SEC, Sénat et CU de l'USTH : nouveau règlement Ecole Doctorale, nouvel appel pour formation des groupes Recherche et projet d'établissement « Vision 2030 ».
- Vecteurs identifiés de développement : reconnaissance mutuelle des parcours et des diplômes, programme « 89 ».

9) Questions diverses et remerciements

Le Président Bernard Legube, remercie les recteurs, les membres du CA et les différents membres du bureau du Consortium avec qui il a collaboré durant ses 8 années de présidence. Monsieur Legube, tient à remercier particulièrement Madame Gaussen, pour ses douze ans de travail au sein du Consortium. Finalement, Monsieur Legube remercie l'ensemble des membres présents à l'Assemblée Générale.

Fin de la séance à 12h30.

Le 23/juin/2023
Le président



Bernard Legube

Le 23/juin/2023
La secrétaire de séance

Essaid Ait Barka